

GOUVERNANCE PUBLIQUE

UNE DÉCENNIE DE COOPÉRATION ALGÉRO-CHINOISE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8352 JEUDI 27 NOVEMBRE 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LOI ORGANIQUE SUR LES PARTIS POLITIQUES

Les propositions du PT

Page 3

SOUS L'IMPULSION DE TEBBOUNE ET D'AL-SISSI

ALGER ET LE CAIRE SUR LA MÊME LATITUDE

Les résultats positifs enregistrés par le partenariat algéro-égyptien exigent de redoubler d'efforts, notamment à la lumière de la nouvelle loi algérienne sur l'investissement, qualifiée d'attractive. C'est ce qu'a indiqué, hier, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, dans son intervention à l'occasion des travaux de la 9e session de la Haute Commission mixte algéro-égyptienne, affirmant que les deux pays ont franchi de grandes étapes dans la construction de relations exemplaires solides. Page 5



NEUF ANS APRÈS LA DISPARITION DE CASTRO

Hommage à un grand ami de l'Algérie

Page 2

LIGUE DES CHAMPIONS

Le MCA et la JSK en quête de rachat

Page 10

PROPAGATION INQUIÉTANTE DE L'ASTHME

L'indispensable éducation thérapeutique

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

PAIX ET SÉCURITÉ EN AFRIQUE

Tenue à Alger du 12e Séminaire de haut niveau

LA 12E SESSION du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique-Processus d'Oran se tiendra les 1 et 2 décembre prochain à Alger au niveau ministériel, et se distinguera par une double participation de l'Algérie à ce rendez-vous en tant que membre africain du Conseil de sécurité des Nations unies (A3) d'une part, et d'autre part, membre du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA). Elle rassemblera les membres du CPS de l'UA, les membres africains actuels, entrants et sortants du Conseil de sécurité des Nations unies, dans le cadre du mécanisme connu sous le nom d'A3, les amis du Séminaire, les représentants de la Commission de l'UA, de l'Organisation des Nations unies et les partenaires du Séminaire.

L'édition 2025 se distinguera par une double participation de l'Algérie à ce rendez-vous en tant que membre africain du Conseil de sécurité des Nations unies (A3) d'une part, et d'autre part, membre du CPS de l'UA, outre sa qualité de pays hôte et initiateur du Séminaire d'Oran. Le Séminaire de haut niveau fera le point sur les acquis enregistrés jusque-là par les A3+ dans l'exécution du mandat qui leur a été confié par l'UA, identifiera les défis à relever de toute urgence et examinera les voies et moyens les plus efficaces à l'effet de renforcer davantage le rôle des A3+.

Il formulera des recommandations pratiques pour renforcer la cohérence, la coopération et la coordination entre le CPS et les A3+ dans l'exécution de leurs mandats respectifs.

Aussi, le séminaire constituera une plateforme d'échanges constructifs sur les différentes questions thématiques connexes en matière de paix et de sécurité auxquelles le continent fait face. Et il sera aussi l'occasion de présenter le Manuel sur les modalités de renforcement de la coordination entre le CPS de l'UA et les membres africains du Conseil de sécurité des Nations unies, adopté par le communiqué 1289 du CPS en juillet 2025.

Créé en 2013, à l'initiative de l'Algérie, le Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique-Processus d'Oran, s'impose aujourd'hui comme une plateforme incontournable de discussions et de réflexion sur les questions de paix et de sécurité sur le continent africain, dans une quête inlassable en faveur de la promotion de l'action africaine commune.

Depuis sa session inaugurale, tenue en décembre 2013, ce rendez-vous annuel constitue un espace intra-africain dédié au renforcement de la coordination et de la coopération entre les membres africains au sein du Conseil de sécurité des Nations unies (A3) et les membres du CPS de l'UA, pour faire entendre la voix de l'Afrique au sein du Conseil de sécurité, et défendre efficacement les positions communes africaines sur les questions de paix et de sécurité.

En reconnaissance aux efforts de l'Algérie pour le renforcement des liens entres les A3 et le CPS, la 8ème session de ce Séminaire, tenue à Oran du 02 au 04 décembre 2021, a été marquée par l'adoption de la décision portant institutionnalisation du Séminaire en tant que "Processus d'Oran", avec la désignation de la ville d'Oran en tant que lieu permanent du séminaire.L'édition de cette année se tiendra exceptionnellement à Alger, au lendemain de la Conférence internationale sur les crimes du colonialisme en Afrique.

S.N.

CRISE EN LIBYE

L'Algérie insiste sur une issue politique inclusive

L'Algérie a réaffirmé, avant-hier soir, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, son engagement en faveur d'une solution politique inclusive en Libye, fondée sur le respect de la souveraineté et de l'unité du pays. Alger appelle également à une coopération renforcée entre la justice libyenne et la Cour pénale internationale pour garantir des enquêtes et des procès équitables.

Dans son intervention lors d'une réunion du Conseil sur la situation en Libye, le membre de la Mission permanente de l'Algérie auprès de l'ONU, Medjd-Eddine Samir Boussahel, a affirmé que «l'Algérie réaffirme son engagement ferme en faveur du respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'unité du peuple de la Libye et de son intégrité territoriale, ainsi que son soutien à un processus politique inter-libyen inclusif, sous l'égide de l'ONU, visant à parvenir à une solution définitive et globale à la crise dans ce pays frère», rappelant que la réalisation de la justice en Libye «demeure une revendication nationale légitime et un droit fondamental».



Medjd-Eddine Samir Boussahel.

Dans cette perspective, le diplomate algérien a précisé que le mandat de la Cour pénale internationale (CPI) concernant la situation en Libye «doit être exercé dans le cadre du principe de complémentarité avec les autorités judiciaires nationales, et non sur la base de leur exclusion ou de leur substitution», soulignant la nécessité de «concentrer les efforts sur le renforcement de la coopération et de la coordination entre les juridictions libyennes, détentrices de la compétence principale, et la CPI, afin de garantir l'enquête sur les crimes et violations et d'assurer des procès équitables et transparents».

L'Algérie «prend note de la décision du gouvernement libyen d'accepter volontairement la compétence de la Cour», une décision qui reflète l'engagement des plus hautes autorités libyennes à concrétiser la justice concernant les crimes et violations, et salue «la coopération positive entre les autorités libyennes et la CPI, à même d'accélérer le rythme des enquêtes en cours en vue de leur clôture dans les meilleurs délais», a-t-il soutenu. Il a affirmé, dans le même contexte, que l'Algérie insiste sur «la nécessité pour la communauté internationale, notamment l'ONU, d'assumer pleinement ses responsabilités dans le soutien du secteur de la justice en Libye, à travers l'intensification des programmes de formation, le renforcement des capacités et le transfert des expertises à même de permettre à ce secteur de s'acquitter de manière efficace de ses missions, en tant que détenteur de la compétence judiciaire authentique». M. Boussahel a souligné que le mandat de la CPI en Libye «ne doit pas se limiter à la poursuite des éléments locaux impliqués dans les différents crimes, mais doit s'élargir aux parties étrangères dont l'implication dans la déstabilisation de la Libye, la propagation de la division et l'incitation contre le peuple et l'Etat libyens, est avérée, que ce soit par la violation de l'embargo sur les armes, le recrutement de mercenaires et de combattants étrangers, ou encore le financement illicite».

Au terme de son intervention, il a réitéré l'appel de l'Algérie à «poursuivre les efforts de la CPI et de son procureur dans l'enquête sur les crimes commis dans les différents foyers de tension, y compris en Palestine et notamment dans la bande de Ghaza, où des milliers d'innocents ont perdu la vie».

S. Ould Brahim

NEUF ANS APRÈS LA DISPARITION DE FIDEL CASTRO

Hommage à un ami indéfectible de l'Algérie

À L'OCCASION du 9e anniversaire de la disparition de l'ancien président cubain Fidel Castro, le quotidien El Moudjahid et l'association Machâal Echahid ont consacré, hier, un Forum, en coordination avec l'ambassade de Cuba, pour lui rendre un hommage appuyé, saluant les relations fraternelles entre Alger et La Havane.

La cérémonie, organisée au siège du journal, a réuni des représentants du monde diplomatique, des acteurs du gouvernement et plusieurs invités. Dans son allocution d'ouverture, le président-directeur général d'El Moudjahid, Brahim Takheroubt, a salué la mémoire de l'ancien président cubain, qu'il a décrit comme « un géant de l'Histoire » dont l'engagement révolutionnaire continue d'inspirer les peuples. Ensuite, il a rappelé le caractère « singulier et exemplaire » de la relation entre Alger et La Havane, une relation qu'il a qualifiée de « sans faille et sans rides ». Dans cette perspective, M. Takheroubt a déclaré que « Cuba avait apporté un soutien moral inébranlable à la révolution algérienne », rappelant également que « l'appui humain et militaire fourni durant la Guerre des sables avait scellé une solidarité historique ». Il a ajouté que « l'engagement sanitaire de La Havane demeurait exemplaire », citant notamment « l'Hôpital d'ophtalmologie algéro-cubain de Djelfa ».

Sur le plan international, il a tenu à souligner qu'au plus fort de la pandémie de Covid-19, Cuba, malgré le blocus qui l'étrangle depuis des décennies, a dépêché des brigades médicales en Europe pour prêter main-forte à des systèmes de santé.

En cette circonstance, il a surtout mentionné que l'Algérie et Cuba demeurent unies par des causes communes, dont le droit des peuples à l'autodétermination, évoquant « une solidarité à toute épreuve ».

Par la suite, l'ambassadeur de Cuba en Algérie, Héctor Igarza Cabrera, a pris la parole, saluant la mémoire du « leader historique de la révolution cubaine, à l'occasion de cette neuvième commémoration ». Il a affirmé que Fidel Castro demeure « un symbole de résistance pour les pays du Sud global » et que sa vision internationaliste a laissé « une empreinte indélébile » sur de nombreuses régions d'Afrique.

Pour l'ambassadeur, la relation entre Cuba et l'Algérie est fondée sur la solidarité, la fidélité et le respect mutuel. Il a, à cet égard, rappelé que Castro considérait la révolution algérienne comme « l'un des actes les plus révolutionnaires du XXe siècle », que Cuba avait publiquement soutenu le Front de libération nationale (FLN) pendant la Guerre, en étant parmi les premiers Etats à reconnaître l'Algérie indépendante, et que l'aide militaire et médicale apportée en 1963 lors de la Guerre des sables relevait, aux yeux de La Havane, d'une véritable « obligation morale».

« Au fil des décennies, la coopération algéro-cubaine n'a cessé de s'affermir ; tous les présidents algériens ont veillé à entretenir cette relation, consolidant ainsi six décennies de coopération entre nos deux pays », a affirmé Héctor Igarza Cabrera. Des milliers d'étudiants algériens ont été formés dans les institutions cubaines, tandis que des centaines de médecins cubains ont exercé dans les établissements hospitaliers algériens, toujours selon le même intervenant.

Dans ce sillage, l'ambassadeur a insisté sur « le fait que Cuba n'a jamais agi en fonction d'intérêts économiques ou géopolitiques, mais en fonction de principes hérités de la pensée de Fidel Castro ». Il a également évoqué le rôle de Cuba dans plusieurs pays africains où « La Havane a soutenu les mouvements de libération et participé à la formation ».

Rappelant le passage de Fidel Castro à Alger lors de la Conférence des pays non-alignés de 1973, l'ambassadeur a souligné la portée de son message. « Pour lui [Fidel Castro], le non-alignement n'est pas une neutralité morale ; c'est un engagement actif contre l'impérialisme, les discriminations et toutes les formes de domination », a-t-il indiqué. Une réflexion, a-t-il ajouté, qui peut encore guider des nations du Sud global aujourd'hui.

Dans cette continuité, il a salué la position constante de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, positions qui s'inscrivent dans l'héritage des principes défendus par Cuba, selon Héctor Igarza Cabrera. Enfin, la cérémonie s'est achevée par la projection d'un film documentaire consacré à Fidel Castro, suivie de plusieurs interventions rendues en hommage à sa mémoire.

Khalil Aouir

HANOUNE REÇUE PAR TEBBOUNE

Les propositions du PT

Reçue par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a saisi l'occasion pour aborder plusieurs questions nationales. En tête de ses préoccupations, Mme Hanoune a soumis des propositions, qu'elle a qualifiées de « concrètes ».

En tête de ses requêtes figurent trois points essentiels : le projet de loi organique sur les partis politiques, l'assainissement des fichiers électoraux et le découpage électoral suite à la création de nouvelles wilayas.

Le projet de loi sur les partis politiques suscite des débats et des controverses au sein des formations concernées. Plusieurs dispositifs législatifs de l'avant-projet sont sous la loupe des cadres politiques, des juristes et autres experts, notamment les articles relatifs à l'organique interne, à la limitation des mandats des dirigeants, aux conditions d'organisation des congrès et des assemblées régionales et nationales, au financement de l'activité partisane ainsi qu'aux campagnes politiques et électorales.

Même les questions liées au nomadisme des élus au niveau des APC, APW, et même à l'APN, ainsi que le boycott des scrutins par les partis figurent dans cet avant-projet encore à l'étude.

La responsable du Parti des travailleurs ne cache pas son intérêt pour ce dossier ainsi que celui du fichier électoral et du découpage, d'autant que son parti vise un retour triomphant lors des prochaines échéances électorales (les législatives au printemps prochain et les communales en automne). Surtout que le PT n'a pas participé aux dernières élections, préférant la politique de la chaise vide. Cette fois, il semble bien que le parti ait décidé de revenir dans le débat national, en quête de sièges dans les assemblées populaires, les APC, les APW et l'APN.

D'ailleurs, à l'issue de son audience, Mme Hanoune a souligné que les prochaines échéances électorales surviendront dans une « phase charnière », marquée par un contexte international et régional particulier. Ce qui confère à ce rendez-vous électoral un caractère différent.

Elle a précisé que l'entretien avec le président de la République s'est déroulé, « comme à l'accoutumée, dans un climat franc et sans barrières », lui permettant d'exposer plusieurs préoccupations relatives à la vie publique. La secrétaire générale du PT a réaffirmé que sa formation politique « œuvre à proposer des solutions nationales pour tout ce qui relève des affaires internes, tout en rejetant fermement toute forme d'ingérence étrangère ».



Louisa Hanoune avec le Président Tebboune.

Elle a ajouté que son parti « veille à la souveraineté de notre pays et milite pour offrir des alternatives nationales ».

Louisa Hanoune a expliqué que sa rencontre avec le chef de l'Etat a permis d'aborder diverses questions liées à l'actualité nationale, notamment la situation économique, sociale et politique du pays. « Nous avons discuté des points faibles et des points forts, c'est-à-dire les questions qu'il faut traiter et comment les traiter. L'objectif est de répondre aux aspirations du peuple », a-t-elle révélé. Selon Louisa Hanoune, le débat était libre, soulignant avoir évoqué avec le président Tebboune les questions liées au « chômage et la précarité de l'emploi ». « Nous avons discuté des questions politiques et tout le monde connaît nos préoccupations. Nous avons discuté de mesures d'apaisement, notamment dans le contexte régional international actuel. Nous avons aussi abordé la question liée aux médias, et celle de la nécessité que la vie politique nationale soit plus ouverte », a-t-elle dit.

Enfin, la cause palestinienne et le rôle de l'Algérie dans ce dossier a également figuré parmi les sujets évoqués lors de l'audience. Selon Mme Hanoune, certains dossiers relèvent exclusivement des prérogatives du Président et de l'Etat, précisant qu'ils ne sont pas nécessairement destinés à être rendus publics.

Mohamed K.

INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES

L'Algérie élue au Conseil exécutif de l'OIAC

LORS de la 30e session de la Conférence des États parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, l'Algérie a été élue, mardi, à l'unanimité au Conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), en tant que représentante du continent africain. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'ambassade d'Algérie aux Pays-Bas. Le Conseil exécutif de l'OIAC compte 41 États membres, élus tous les deux ans par la Conférence des États parties. Ce renouvellement du mandat de l'Algérie reflète « la confiance de la communauté internationale envers son rôle constructif et sa contribution active au sein de l'Organisation, dans la réalisation des objectifs de la Convention visant un monde exempt des dangers des armes chimiques », lit-on dans le communiqué. À titre de rappel, l'Algérie a été élue, l'année passée, au titre de la région Afrique, au poste de vice-présidente de la 29e session de la Conférence des Etats parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques. L'Algérie rejoint, ainsi, les autres représentants africains que sont le Ghana, le Nigeria et l'Afrique du Sud. L'ambassadrice d'Algérie auprès du Royaume des Pays-Bas et représentante permanente auprès de l'OIAC, Salima Abdelhak, a réitéré, lors de la session de l'OIAC, la volonté de l'Algérie de soutenir les objectifs de la Convention, pour promouvoir la paix et la sécurité internationales, est-il souligné de même source. L'ambassadrice a également souligné le partenariat continu de l'Algérie avec le secrétariat technique de l'OIAC pour consolider la mise en chantier nationale et régionale de la Convention. La même responsable a, en outre, salué également « la coopération exemplaire entre l'Algérie et l'OIAC, en particulier dans le renforcement des capacités du continent africain, à travers le partage d'expériences et les initiatives régionales tenues en Algérie », conclut le communiqué.

M. B.

EFFICACITÉ DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE

Une décennie de coopération algéro-chinoise

L'ALGÉRIE et la Chine ont consolidé leur coopération stratégique en matière de gouvernance publique à l'occasion de l'ouverture, hier à Alger, du deuxième Forum international sur la gouvernance à haute efficacité et la modernisation du service public, organisé par le ministère de l'Intérieur, des Collectivité locales et des Transports, en collaboration avec l'Académie nationale chinoise de gouvernance. L'organisation de cette rencontre coïncide avec la célébration du dixième anniversaire de la coopération entre le ministère algérien et l'institution académique chinoise. A cette occasion, le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, a affirmé que « les relations algéro-chinoises sont fondées sur la confiance, le respect et la coopération constructive », dans son allocution inaugurale lu en son nom par Charaf Eddine Boudiaf, directeur général des ressources humaines, de la formation et des statuts au ministère.

En présence des cadres supérieurs de l'Etat, des membres de l›Académie chinoise, d'experts internationaux et des représentants de pays arabes et africains, le ministre a également déclaré que « la coopération entre le secteur ministériel et l'Académie constitue un prolongement pratique qui a contribué pendant une décennie au renforcement des capacités des cadres et à la modernisation des outils de gouvernance ». Il a ajouté que ce « 2e Forum rassemble une élite d'experts et de partenaires de pays amis partageant des aspirations communes vers une administration publique moderne et efficace ».

En outre, le ministre a relevé que « la coopération algéro-chinoise s'est nettement renforcée suite à la visite d'Etat effectuée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en Chine en juillet 2023 ».

Cette visite, a-t-il expliqué, « a renouvelé le caractère stratégique des relations entre nos deux pays et a mis en évidence la convergence de vues entre les deux Présidents concernant l'élargissement du partenariat dans la formation, la numérisation, la gouvernance, la sécurité et l'économie ». Il a ajouté que « les deux pays sont engagés à construire une coopération basée sur l'intérêt mutuel ainsi que le transfert de connaissances et de technologies en phase avec les défis mondiaux ».

« LA CEINTURE ET LA ROUTE », TOURNANT GÉOPOLITIQUE STRATÉGIQUE

Evoquant l'adhésion de l'Algérie à l'initiative chinoise « La Ceinture et la route », le ministre a déclaré que « cette démarche a consacré le rôle du pays en tant que partenaire central dans ce projet mondial et a renforcé sa position géopolitique comme trait d'union entre l'Afrique, le monde arabe et l'Asie. »

Cette intégration, a-t-il poursuivi, « a ouvert des horizons plus larges pour la coopération dans les infrastructures, la numérisation, la logistique et le développement de l'administration publique ». Il a ajouté que c'est dans ce cadre élargi que « la coopération avec l'Académie nationale chinoise de gouvernance s'est approfondie, avec une vision plus globale ».

M. Sayoud a également tenu à mettre en avant les résultats concrets du partenariat, soutenant que « l'Algérie et la Chine ont réussi, à travers ce partenariat, à construire un modèle efficace en matière de formation et de recherche scientifique basé sur l'innovation et le transfert de connaissances ». Il a également assuré que « cette collaboration a produit des résultats tangibles dans le soutien au processus de réforme administrative, la modernisation du service public et la réalisation de la transformation numérique au service du citoyen ». Il convient de noter que le forum s'inscrit dans la continuité d'un programme de formation de trois jours, animé par des professeurs de l'Académie chinoise de gouvernance. Ces journées d'étude ont abordé les dernières évolutions et approches en matière de gouvernance numérique ainsi que son rôle dans le soutien au développement de haute qualité, tout en présentant l'expérience chinoise en matière de gouvernance sociale à l'ère numérique. L'événement a également bénéficié d'une participation de haut niveau, comprenant des cadres supérieurs de l'Etat algérien et du ministère, ainsi que des experts d'autres pays africains et arabes, à l'instar de la Mauritanie, de la Tunisie, de l'Egypte et de la Palestine.

Pour rappel, les travaux du forum s'inscrivent dans le cadre du programme de travail 2025, signé entre le ministère de l'Intérieur et l'Académie chinoise.

La transformation numérique de l'administration, la modernisation des outils de gouvernance et le renforcement des capacités des cadres constituent les piliers de cette coopération. L'objectif est de faire de l'Algérie un modèle régional en matière de gouvernance publique efficace et de service public modernisé, répondant aux aspirations légitimes des citoyens à une administration performante, transparente et accessible.

Sihem Bounabi

MÉDÉA

Lancement de la campagne labours-semailles

LA CAMPAGNE labours-semailles de la saison agricole 2025/2026 a été lancée, hier, à Médéa, à partir d'une exploitation agricole située dans la commune d'Ouled-Deid, dans la daïra de Berrouaghia, à l'est de la wilaya. Selon le directeur local de services agricoles (DSA), Mahieddine Belhimeur, un objectif d'emblavement d'une superficie de 125 000 hectares a été fixé au titre de cette campagne, entamée tardivement en raison du manque de pluviométrie. La superficie sera consacrée à la culture de diverses variétés de céréales, dont 78 000 hectares pour le blé dur, 25 000 hectares pour l'orge, 11 000 hectares pour le blé tendre et une superficie similaire pour la culture de légumes secs, a-t-il détaillé. Le DSA a indiqué que plus de 37 000 quintaux de semence a été distribuée aux céréalicultures par la coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) qui a également fourni 5230 quintaux d'engrais dans le cadre de cette campagne labours-semailles. Des quantités supplémentaires de diverses variétés de céréales et d'engrais sont mises à la disposition des exploitants agricoles qui pourront les acquérir directement au niveau des points de vente relevant de la CCLS. Le guichet unique ouvert à la CCLS de Berrouaghia a recensé depuis juillet dernier 99 demandes de crédit R'fig pour financer la présente campagne labours-semailles.

N. B.

DÉCHETS INDUSTRIELS LIQUIDES

Naissance d'une entreprise de traitement

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a inauguré, hier à Alger, une entreprise de traitement des déchets industriels liquides au niveau du Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs pour l'énergétique (CRTSE) d'El Harrach. Cette entreprise, première du genre au niveau des centres de recherche, agréée par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie. Elle traite et recycle les effluents industriels dangereux ne pouvant être rejetés dans le réseau d'assainissement, et ce, dans le cadre de la valorisation des résultats de la recherche scientifique pour en faire une valeur ajoutée pour l'économie nationale. Baddari a également visité le laboratoire de caractérisation des matériaux par microsonde électronique (EPMA), où il a précisé que «cet appareil, le seul en Afrique, a permis aux chercheurs d'analyser plusieurs terres rares en Algérie».

S. N.

MÉTAUX PRÉCIEUX

L'or grimpe à 4 200 dollars l'once

LE COURS de l'or s'affichait en hausse, hier, soutenu par la montée des attentes d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine dès le mois prochain. Le contrat à terme sur l'or pour livraison en février gagnait dernièrement 23,80 dollars, atteignant 4 201,10 dollars l'once. Le métal précieux franchit pour la deuxième fois les 4 200 dollars l'once, après son sommet de 4.359,40 dollars atteint le 20 octobre. Cette progression intervient alors que des indicateurs économiques décevants publiés mardi ont renforcé les anticipations d'une nouvelle baisse des taux lors de la réunion de politique monétaire du comité de la Fed, prévue les 9 et 10 décembre.

COMMERCE INTÉRIEUR

Un nouveau projet de loi pour la régulation du marché

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a révélé la préparation d'un projet de loi stratégique visant à renforcer l'organisation de l'approvisionnement et la régulation du marché national, notamment avec l'approche du mois de Ramadhan. Cette initiative prévoit notamment la création d'une plateforme nationale unifiée pour suivre les produits et garantir plus de transparence dans les réseaux de distribution.



Une plateforme nationale unifiée.

Auditionnée par la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN), la ministre a souligné que le projet de loi en préparation permettra de créer une plateforme nationale unique pour suivre les produits, améliorer la transparence et réduire la spéculation. En parallèle, la coordination a été renforcée pour assurer la disponibilité des produits de large consommation, soutenir le transport dans les wilayas du Sud, organiser les marchés de proximité et intégrer les activités informelles, selon un communiqué du ministère rendu public mardi en fin de journée.

Dans le même sens, elle a détaillé les réformes et mesures prises pour assurer la stabilité du marché et protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

Mme Abdellatif a rappelé que ces mesures s'inscrivent dans le cadre des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et visent à consolider la souveraineté économique du pays, soutenir la production nationale et renforcer le rôle de l'État dans le contrôle du marché, est-il ajouté de même source.

Lors de cette séance, la ministre a expliqué que le secteur a connu récemment un saut qualitatif grâce au développement de systèmes numériques permettant de suivre les prix et les produits en temps réel. Une révision du cadre législatif encadrant les activités commerciales, la protection des consommateurs, le commerce en ligne, la facturation et l'organisation des réseaux de distribution est également en cours.

Sur le plan du contrôle, la ministre a annoncé la mise en place d'un vaste programme d'investissement incluant la création de nouveaux laboratoires anti-fraude, l'équipement de structures existantes avec du matériel moderne, et le déploiement de laboratoires mobiles pour renforcer le contrôle préventif sur tout le territoire. Ces mesures ont déjà contribué à diminuer les infractions liées à la spéculation et améliorer la qualité des produits proposés aux consommateurs, a-t-elle dit. Mme Abdellatif a évoqué le programme national de préparation du mois de Ramadhan, conçu pour garantir la disponibilité des produits essentiels, organiser les marchés, intensifier les ventes promotionnelles et renforcer le contrôle. Pour rappel, la ministre avait également indiqué que les démarches pour l'importation d'une «quantité initiale de 29 545 tonnes» de viande sont déjà engagées. Selon elle, les livraisons s'étaleront sur une période relativement longue, du 15 janvier au 15 mars 2026, afin de répondre à l'augmentation anticipée de la demande avant le mois de Ramadhan. Concernant le volet de la transition numérique, elle a indiqué qu'un système d'information intégré pour la gestion de l'approvisionnement et des réseaux de distribution est en cours de développement, tandis que l'infrastructure numérique et le rôle du Conseil de la concurrence sont renforcés.

La ministre a également affirmé que ces politiques commerciales s'inscrivent dans un choix stratégique national visant à bâtir un marché moderne, transparent et digitalisé. Elle a insisté sur le rôle de la coopération entre le secteur, le Parlement et les opérateurs économiques pour garantir un marché stable, équitable et au service du citoyen.

Rim Boukhari

SON LANCEMENT EST PRÉVU EN JANVIER

Ligne maritime commerciale entre Skikda et Valence

LE PORT de Skikda renforcera son rôle de plate-forme logistique stratégique en Méditerranée avec le lancement, prévu en janvier 2026, d'une ligne maritime commerciale hebdomadaire reliant le port algérien au port espagnol de Valence. L'entreprise portuaire de Skikda a tenu, mardi dernier, une réunion avec la société espagnole Marguisa, représentante du géant mondial du transport maritime HMM, pour organiser tous les aspects liés au déploiement de cette ligne régulière de transport de conteneurs. C'est ce qu'a indiqué un communiqué dudit port. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'expansion des activités commerciales maritimes en Algérie, particulièrement après le succès des voyages pilotes menés au port de Skikda, selon la même source. Ces essais ont démontré la performance des opérations de chargement et de déchargement, la réduction du temps d'escale des navires, ainsi que la disponibilité d'équipements modernes et de ressources humaines qualifiées, renforcée par l'extension en cours de la station à conteneurs, qui permettra d'augmenter significativement la capacité d'accueil du port, est-il précisé dans le même texte. La ligne sera exploitée par deux navires dédiés au transport de conteneurs, assurant une connexion directe et rapide entre les ports méditerranéens, avec Skikda en point focal de la logistique à l'est de l'Algérie. Ce projet illustre la volonté de l'Algérie de développer ses infrastructures maritimes et de dynamiser le commerce international, ont indiqué les responsables du port de Skikda.

Par ailleurs, en vue d'accélérer la modernisation de ses installations et renforcer sa compétitivité, l'entreprise portuaire de Skikda, le président-directeur général du port, Boujemâa Samir, a tenu, récemment, une séance de travail avec un fabricant spécialisé dans les équipements de manutention modernes, notamment les portiques RTG, qui seront déployés au nouveau terminal à conteneurs. Selon le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, cette initiative s'inscrit dans «un programme stratégique visant à améliorer les opérations de chargement et de déchargement, à réduire le temps d'escale des navires et à positionner le port de Skikda comme un acteur majeur du transport maritime national et international».

Parallèlement, le quai général, actuellement en cours d'extension dans le cadre du projet du port pétrolier et déjà achevé à 80 %, sera transformé en terminal à conteneurs. Long de 323 mètres, avec une profondeur de 15,4 mètres et une surface de stockage intérieure de 15 hectares, ce terminal permettra au port de Skikda de traiter jusqu'à 600 000 conteneurs standard par an, renforçant ainsi son rôle stratégique dans la logistique maritime en Méditerranée, selon le ministère.

R. B.

SOUS L'IMPULSION DE TEBBOUNE ET D'AL-SISSI

Alger et Le Caire sur la même latitude

Les résultats positifs enregistrés par le partenariat algéro-égyptien exigent de redoubler d'efforts, notamment à la lumière de la nouvelle loi algérienne sur l'investissement, qualifiée d'attractive. C'est ce qu'a indiqué, hier, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, dans son intervention à l'occasion des travaux de la 9e session de la Haute Commission mixte algéro-égyptienne, affirmant que les deux pays ont franchi de grandes étapes dans la construction de relations exemplaires solides.

Hisser la coopération économique au niveau des relations historiques qui lient les deux pays, mais surtout la porter à la hauteur des aspirations et de la forte volonté exprimée par les dirigeants des deux pays, le président Abdelmadjid Tebboune et le président Abdel Fattah Al-Sissi, lors du Sommet du Caire en octobre 2024, ainsi qu'au cours de leurs contacts réguliers, dont le plus récent remonte au 8 octobre dernier, est l'ambition exprimée par le Premier ministre dans son intervention à l'ouverture de la Haute Commission mixte. Il a affirmé que la détermination des dirigeants des deux pays «à aller de l'avant dans le renforcement des relations de coopération et de partenariat algéro-égyptiennes a permis d'en établir les bases stratégiques durables, en vue de les porter à des niveaux supérieurs d'intégration et de complémentarité, au service des intérêts de nos pays».

Selon le Premier ministre, «les résultats positifs enregistrés par notre partenariat exigent que nous redoublions d'efforts, notamment à la lumière de la nouvelle loi sur l'investissement en Algérie», laquelle, a-t-il précisé, offre des facilités et des incitations propices à l'attraction des investissements directs et à l'augmentation de leurs flux.

«L'Algérie et l'Egypte ont franchi de grandes étapes dans la construction de relations exemplaires solides, dont nous pouvons être fiers, et qui nous encouragent à élever davantage le niveau de nos ambitions en matière de coopération et de partenariat», a souligné M. Ghrieb, appelant à approfondir la coopération entre les Agences d'investissement et les Chambres de commerce et d'industrie des deux pays.

Il a invité les acteurs économiques des deux pays, activant dans divers secteurs, à s'engager dans cette démarche et à explorer les nombreuses opportunités qu'offrent les économies des deux pays. Mettant en avant le large cadre juridique qui régit les relations bilatérales, renforcé par les nouveaux textes signés à l'issue de cette session, le Premier ministre a souligné la nécessité de coopérer davantage dans la ressource humaine, à travers l'intensification de l'échange d'expertises, de programmes et de formations.


Des relations historiques.

L'EGYPTE PARMI LES PRINCIPAUX PARTENAIRES ÉCONOMIQUES

M. Ghrieb n'a pas manqué d'évoquer les progrès enregistrés par les deux pays qui «disposent d'un solide bilan économique marqué par une coopération exemplaire et des partenariats fructueux dans divers secteurs», à l'instar de l'énergie, du commerce et de l'investissement.

Signalant de «nombreuses réalisations économiques et commerciales», ainsi que la concrétisation de plusieurs projets d'investissement communs, durant les dernières années, le Premier ministre a affirmé que l'Egypte est aujourd'hui classée parmi les principaux partenaires économiques de l'Algérie en matière de commerce et de partenariat d'investissement.

Le secteur de l'énergie, dans toutes ses branches, a-t-il précisé, constitue un pilier essentiel de la coopération bilatérale, évoquant la récente signature d'un protocole d'accord entre le Groupe Sonatrach et la société égyptienne Petrojet pour la création d'une société mixte spécialisée dans la fabrication d'équipements pour le gaz et le pétrole, ainsi que pour le développement du champ de Hassi Bir Rekaiz.

Dans le secteur de l'énergie, principalement la production du gaz, le Premier ministre a souligné la nécessité «de renforcer la concertation et la coordination afin d'optimiser l'exploitation de cette ressource stratégique et de défendre nos intérêts face aux évolutions mondiales».

Pour sa part, le président du Conseil des ministres de la République arabe d'Egypte, Moustafa Madbouli, a signalé l'importance majeure que revêtent les relations entre l'Algérie et l'Egypte, soulignant la nécessité de travailler en permanence à leur renforcement, notamment à travers la promotion des échanges commerciaux et l'encouragement des investissements.

Rappelant la volonté des dirigeants des deux pays et leurs orientations en vue de faire avancer le partenariat bilatéral, il a indiqué que «la force de l'Egypte est celle de l'Algérie, et la force de l'Algérie est celle de l'Egypte».

L. A. A.

Plusieurs accords et mémorandums d'entente signés

LA 9e SESSION de la Haute Commission mixte algéro-égyptienne a été sanctionnée par la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente couvrant plusieurs secteurs d'activité, à l'instar des finances, de l'énergie, de l'industrie, du commerce, du logement, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle, de la jeunesse et des sports, ainsi que de la solidarité nationale.

La cérémonie de signature de ces accords a été supervisée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, et le président du Conseil des ministres de la République arabe d'Egypte, Moustafa Madbouli. Il s'agit, entre autres, d'un mémorandum d'entente entre les organismes d'accréditation des deux pays, d'un mémorandum d'entente entre le ministère algérien des Relations avec le Parlement et le ministère égyptien des Affaires parlementaires, juridiques et de la communication politique, ainsi qu'un mémorandum d'entente entre les gouvernements algérien et égyptien dans le domaine du logement, du développement urbain et de l'aménagement des villes.

Il a également été procédé à la signature d'un mémorandum d'entente entre le ministère algérien de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, et le ministère égyptien du Développement local, concernant la coopération mutuelle dans le domaine du développement local, ainsi qu'un mémorandum d'entente pour le dialogue dans le domaine financier entre les ministères des Finances des deux pays.

Le partenariat bilatéral dans le secteur de l'énergie est aussi renforcé avec la signature d'un accord de coopération dans le domaine de la transition énergétique et des énergies nouvelles et renouvelables entre les deux gouvernements.

Les deux parties ont aussi consolidé le partenariat s'agissant de la participation aux expositions et foires internationales, avec la signature d'un accord entre la Société algérienne des foires et exportations (Safex) et l'Autorité égyptienne générale des expositions et conférences.

Le partenariat dans le volet de la recherche scientifique et de la formation professionnelle a été aussi renforcé avec la signature d'un mémorandum d'entente entre l'Ecole nationale supérieure d'agronomie (Algérie) et le Centre de recherches agricoles (Egypte), ainsi qu'entre l'Université Ahmed-Draïa d'Adrar (Algérie) et l'Université Al-Azhar (Egypte).

La coopération dans le domaine de l'administration, de la culture, de la jeunesse et des sports, de la solidarité et de la protection des consommateurs a également fait objet de la signature de plusieurs accords entre les deux parties.

A l'issue des travaux de cette commission mixte, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, qui s'est exprimé devant la presse, a fait part de sa satisfaction quant «aux résultats positifs ayant couronné ces travaux», comme en témoigne, a-t-il précisé, le nombre d'accords signés entre les deux pays. «Ils reflètent la richesse et la diversité du partenariat algéro-égyptien et témoignent de l'existence de nombreuses opportunités qu'il nous appartient de continuer à exploiter de la meilleure manière possible», a affirmé le Premier ministre. Il a, en outre, fait part de la forte volonté de la partie égyptienne à poursuivre le travail avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en vue de consolider les relations de coopération et d'intensifier la coordination et la concertation, notamment «dans les circonstances que traverse notre monde arabe», évoquant l'audience qui lui a été accordée par le Président égyptien.

Notant que cette session constitue une occasion privilégiée «pour procéder à une évaluation globale du niveau de coopération entre les deux pays et examiner les voies de son développement», M. Ghrieb a signalé la croissance continue des échanges commerciaux ainsi que la hausse «encourageante» des projets d'investissement et de partenariat, couvrant de nombreux secteurs prometteurs tels que l'énergie, la pétrochimie, l'industrie électrique, l'industrie pharmaceutique, ainsi que la construction, les travaux publics, les services et l'agriculture.

Hamid B.

ENFANTS INADAPTÉS MENTAUX À BÉJAÏA

Le rôle central de l'Etat mis en avant

LE SECTEUR de la solidarité nationale et de la famille accorde une attention très particulière à la qualité de la prise en charge psychopédagogique des enfants handicapés et inadaptés mentaux ainsi qu'à l'encadrement de ces derniers au niveau des centres spécialisés, et ce à travers une approche globale, alliant compétences pédagogiques, accompagnement psychologique et soutien familial.

C'est ce qu'a indiqué, hier, Soraya Mouloudji, ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, au cours de sa visite d'inspection et de travail effectuée à Béjaïa. Au centre psychopédagogique pour enfants handicapés et inadaptés mentaux d'Akbou, elle s'est enquise des conditions de prise en charge de 120 enfants, ainsi que des moyens mis en œuvre dans le cadre de leur prise charge et de leur formation. Cet ancien établissement spécialisé a connu ces deux dernières années deux opérations de réaménagement dans le cadre du budget de la wilaya. Ces dernières ont permis de mener de réaménagement et la restauration des espaces intérieurs, dont les locaux, et le réaménagement de la cour extérieure. A Béni Maâouche et à Bouhamza, la première responsable du département de la solidarité nationale a rencontré de nombreuses femmes rurales développant plusieurs activités et métiers, et ce en visitant une exposition de produits agricoles locaux et de produits de l'artisanat développés par ces dernières dans le cadre du programme national de soutien à la femme rurale et à la famille productive. Une occasion pour elle de constater les résultats du programme en question. Un programme s'appuyant, essentiellement, sur des dispositifs de création d'emplois comme le microcrédit, l'ANGEM et la CNAC, ou la formation à l'économie verte. Un dispositif qui se veut un moyen d'autonomisation de la femme rurale, à travers des initiatives d'entrepreneuriat, de formation, de commercialisation, en vue de sa contribution au développement de l'économie locale. L'exposition a mis en avant le savoir-faire local à travers des activités de fabrication, la transformation des produits de l'artisanat et produits agricoles, comme les pâtes, les confitures d'une grande variété de fruits, de fromages de chèvre et de vache, d'herbes aromatiques, d'herbes médicinales, de produits agricoles frais et séchés, d'épices, de produits de l'artisanat et métiers anciens. Mme Mouloudji a salué, à cette occasion, « la détermination » de ces femmes, estimant que « l'esprit d'initiative de ces femmes reflète une mutation positive de la conscience économique de la femme rurale algérienne ». Elle a ensuite relevé « les efforts déployés par son secteur pour soutenir et accompagner la femme rurale pour la création d'activités génératrices de revenus, lui facilitant l'accès au monde de l'entrepreneuriat ».

Dans le même sillage, elle a rappelé que son département « accorde une très grande importance aux activités de cette dernière, qui est considérée comme un élément central du développement durable et de la concrétisation du programme national de soutien à la femme rurale et à la famille productive, qui s'articule sur une approche globale participant au soutien de la femme, lui permettant de s'engager dans le monde de l'entrepreneuriat et de l'investissement au niveau local ».

N. Bensalem

SÉCURISATION DES TRANSACTIONS ÉLECTRONIQUES

Les grandes lignes de l'encadrement juridique

En présentant devant la commission parlementaire spécialisée le projet de loi sur les services de confiance et l'identification électronique, la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, a défendu l'idée d'un cadre juridique rénové capable d'assurer à l'Algérie un environnement numérique sécurisé, crédible et pleinement aligné sur les exigences nationales.

Benmouloud a affirmé que l'objectif principale de ce projet de loi est « d'instaurer un environnement numérique fiable, sécurisé et cohérent », capable d'accompagner l'essor des usages électroniques tout en renforçant la confiance dans les interactions dématérialisées, lors de son audition par la commission des transports, des télécommunications et des technologies de l'information de l'Assemblée populaire nationale (APN). C'est ce qu'a indiqué, mardi soir, un communiqué de l'APN. Elle a ajouté que ce texte vient répondre aux insuffisances constatées dans l'application de la loi 15-04, entrée en vigueur en 2015, mais qui n'avait pas permis le déploiement effectif des mécanismes prévus, notamment en matière de signature électronique et de certification.

La responsable a expliqué que les obstacles rencontrés au cours des dernières années ont mis en évidence la nécessité d'un cadre juridique plus moderne, plus opérationnel et mieux adapté aux pratiques internationales. Selon elle, la révision proposée permet désormais de consolider les bases d'un système numérique national robuste, en phase avec les transformations accélérées des technologies de l'information.

Développant les nouvelles dispositions prévues par le texte, Benmouloud a fait savoir que le projet de loi « institutionnalise un véritable écosystème des services de confiance », indispensable à la sécurisation des transactions électroniques, qu'elles soient administratives, bancaires, commerciales ou contractuelles. Elle a également soutenu que le texte introduit de manière cohérente l'ensemble des composantes fondamentales, dont l'identification électronique, la signature électronique, le cachet électronique et la reconnaissance légale des documents numériques qualifiés. Elle a précisé que l'introduction formelle de la signature électronique et de sa version qualifiée constitue, selon elle, « un pilier central de la réforme », puisqu'elle permettra de donner aux documents signés numériquement une force probante équivalente à celle des documents papier. Elle a ajouté que cette équivalence juridique représente l'un des progrès majeurs du dispositif, puisqu'elle garantit « la continuité, l'intégrité et la fiabilité des supports numériques dans le temps ». Benmouloud a également expliqué que le projet de loi consacre l'usage du cachet électronique, simple ou qualifié, qu'elle a décrit comme « un outil indispensable aux institutions publiques comme aux entreprises privées » pour authentifier les documents émis dans le cadre de leurs interactions administratives ou commerciales. En outre, la Haut-commissaire a soutenu que ce texte constitue « une étape décisive dans la modernisation profonde des services administratifs », en permettant la transition vers une gestion dématérialisée, plus rapide, plus transparente et moins coûteuse. Elle a également relevé que les services de confiance ouvriront la voie à des démarches administratives entièrement en ligne, exemptes de déplacements inutiles, avec des garanties juridiques strictes et une traçabilité renforcée. Sur le plan économique, Benmouloud a assuré que la mise en place de signatures électroniques fiables et reconnues facilitera considérablement les échanges entre entreprises. Selon elle, ce nouveau cadre permettra « d'améliorer l'attractivité de l'Algérie auprès des investisseurs », en offrant un environnement normatif clair, sécurisé et aligné sur les standards internationaux.



Un environnement numérique sécurisé.

Évoquant la dimension stratégique du texte, elle a rappelé que la question numérique touche directement à la souveraineté nationale. Elle a insisté sur le fait que la maîtrise du système de certification, la protection des données, la fiabilité de l'identification électronique et la sécurisation des infrastructures constituent des priorités nationales. Soutenant que le projet de loi propose des mécanismes capables de garantir « une gestion nationale, souveraine et sécurisée des certificats électroniques », tout en protégeant les utilisateurs contre les risques de falsification, de piratage ou d'usurpation d'identité numérique.

Sihem Bounabi

VISITE DU WALI DE MÉDÉA À OUZERA

Cantines scolaires, chauffage et transport au menu

SITUÉE à quelques encablures et limitrophe du chef-lieu de wilaya, la daïra de Ouzera, se présente parmi les zones où la vocation principale de son économie est basée sur le secteur de l'agriculture qui est aussi le principal pourvoyeur de l'emploi local.

Cependant, cette vocation est en train de s'estomper pour laisser place à une dynamique nouvelle insufflée par l'émergence de nouvelles activités des secteurs secondaires et tertiaires favorisée par la proximité de la commune de la pénétrante nord-sud et par la disponibilité du foncier pour l'accueil de nouveaux projets.

En effet, la daïra de Ouzera dispose d'un important pôle universitaire regroupant la faculté de technologie et la faculté des sciences, de deux résidences universitaires, d'un complexe anti-cancer et de nombreuses structures socio-éducatives, administratives et de jeunesse.

Pour s'enquérir sur la situation de scolarisation dans les communes de la daïra, le wali Djillali Doumi a effectué une visite, mercredi, à plusieurs chantiers de projets en cours et s'est également enquis des conditions de scolarisation des élèves, du fonctionnement des cantines et du transport scolaire.

Le wali s'est rendu dans l'école Djabou Djillai de Ouzera et de l'école Chahid Amari Menouar où il a constaté de visu les conditions de scolarisation et de restauration des élèves en cette période de grand froid quant à la disponibilité des moyens de chauffage et de préparation de repas chauds.

Quant aux conditions de prise en charge scolaire dans les communes de Tizi Mahdi, 10 km au sud-est du chef-lieu de wilaya, le wali a inspecté les conditions de disponibilité des moyens de chauffage et de transport scolaire, tout en insistant pour l'achèvement rapide des infrastructures éducatives en cours de réalisation pour mettre fin à la surcharge des classes dans les établissements existants.

A Ben Chicao, le wali a visité l'école Cherrati Boualem où 317 élèves sont scolarisés, un établissement qui a bénéficié d'une opération d'extension, demandant que soit procédé à la livraison des projets en cours dans les plus brefs délais, de servir des repas chauds et de bonne qualité et de garantir le transport aux élèves des zones éloignées.

Concernant le secteur de la santé, le wali a inspecté les travaux d'achèvement de la clinique multiservices à Houch Bayezid, appelant l'entrepreneur chargé des travaux d'accélérer le rythme des travaux et de respecter les délais contractuels pour la livraison et la mise en service du projet.

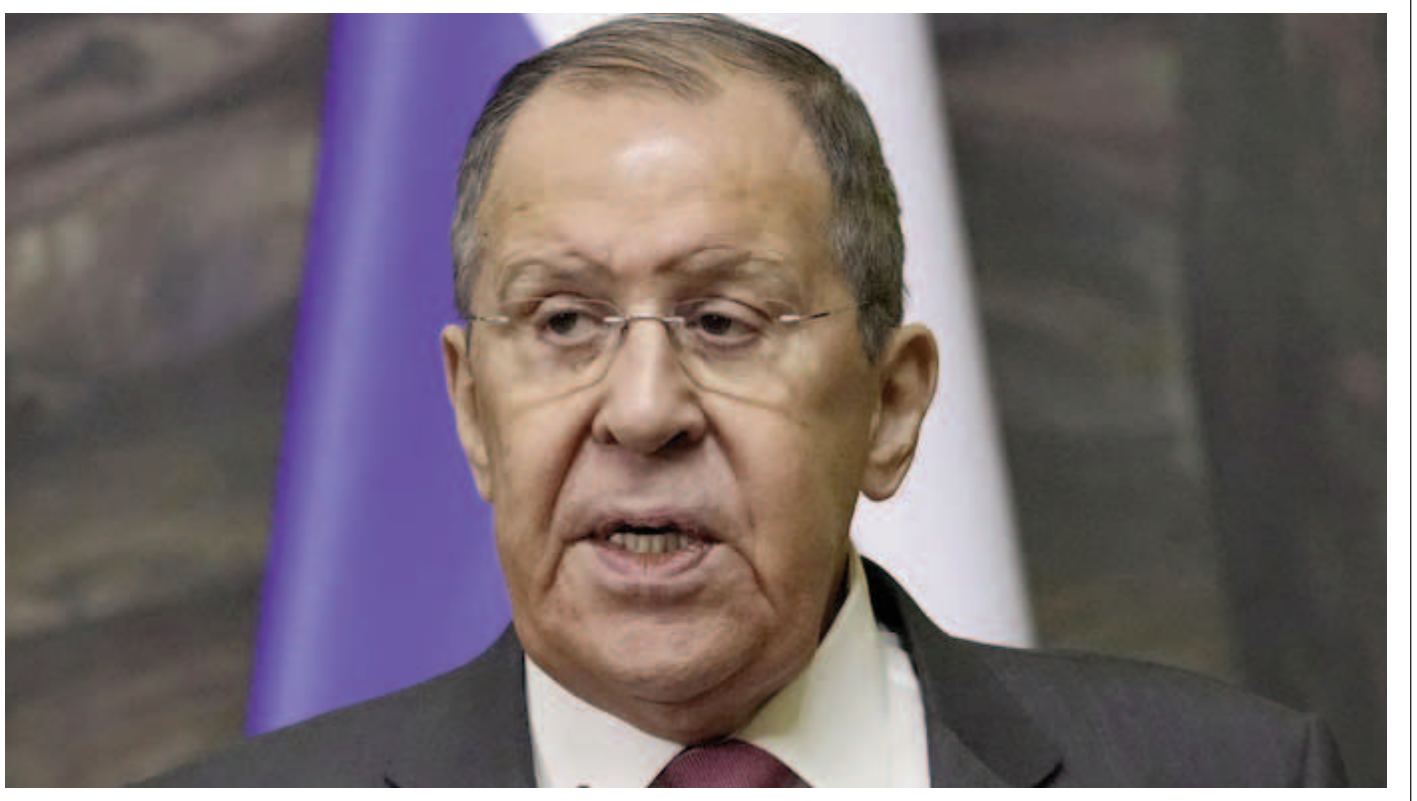
Dans le cadre de l'amélioration du service public et de la mise à niveau de l'équipement public en adéquation avec les besoins des citoyens et des usagers, le wali a inspecté les travaux d'achèvement de l'extension du siège de la commune. L'opération s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service public en vue de mettre en œuvre la stratégie visant à rapprocher l'administration du citoyen.

Nabil B.

RÈGLEMENT DU CONFLIT UKRAINIEN

Lavrov balaie les propos de Macron

Le chef de la diplomatie russe a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a commenté le plan de paix proposé à Kiev par Donald Trump ainsi que les déclarations d'Emmanuel Macron sur le règlement du conflit, jugées irréalistes par Moscou.



Lors d'une conférence de presse, ce 25 novembre, à l'issue d'une réunion avec son homologue biélorusse Maxime Ryjenkov, le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a déclaré que son pays avait « reçu » le plan de Donald Trump pour la résolution de la crise ukrainienne, mais que cela s'était fait « par des voies non officielles ». « Nous sommes, naturellement, comme l'a dit le président Vladimir Poutine, prêts à discuter des détails de formulation, car toute une série de points nécessite des éclaircissements », a-t-il par ailleurs évoqué concernant ce projet de plan de paix en 28 points soumis à Kiev par Washington. Plan, dont ils n'auraient pas « la version » sur laquelle « les médias spéculent », a-t-il précisé, assurant que Moscou attendrait de Washington qu'il lui présente une version élaborée en accord avec l'Europe et l'Ukraine. Dans celle-ci, la Russie l'examinera « si l'esprit et la lettre de l'accord d'Anchorage sont bafoués » concernant les points jugés essentiels par Moscou. Si tel est le cas, « la situation sera évidemment fondamentalement différente », a prévenu Lavrov. Selon des titres de la presse européenne, la version du plan soumis par le président américain aurait été « sensiblement » amendée par les Européens lors des récentes discussions à Genève. À ce titre, le chef de la diplomatie russe s'est également montré critique à l'endroit de « ceux qui se livrent » à une « diplomatie médiatique » et qui poursuivent « des objectifs loin d'être nobles ». Dans le collimateur du ministre russe figure notamment Emmanuel Macron. « Nous voulons la paix, mais pas une capitulation », a lancé ce 25 novembre le président français au micro de RTL, au sujet du plan de paix de son homologue américain. Résolution de la crise ukrainienne : les Européens ont « gâché » leurs chances Lors de cet exercice médiatique, Emmanuel Macron en a profité pour ressasser une énième fois son souhait que des soldats occidentaux soient déployés en Ukraine, à l'issue du conflit, au titre d'une « force de réassurance » et d'affirmer que seule la Russie ne voudrait pas de la paix. « Ce ne sont là que des rêves qui n'ont rien à voir avec un règlement pacifique », a balayé Lavrov, fustigeant « une déclaration très agressive ». Il a par ailleurs accusé les responsables politiques européens d'instrumentaliser la crise ukrainienne, estimant que « certaines manœuvres » ne visent « qu'à détourner l'attention de leur électorat d'une politique totalement ratée en matière de développement économique et social ». Selon Lavrov, « certains pays européens » commenceraient à réfléchir à la suite à donner à leurs relations avec la Russie.

Quant à cet avenir, en matière d'architecture de sécurité, le chef de la diplomatie russe a clairement fait part de sa préférence pour une « approche eurasienne », reléguant l'Union européenne au rang de « simple annexe de l'OTAN » où les intérêts européens ne seraient plus représentés. Des Européens insistant sur leur participation à tout accord de paix, alors même, a-t-il fustigé, qu'ils ont depuis 2014 « simplement gâché » leurs « chances » de contribuer à la résolution de la crise ukrainienne. Sergueï Lavrov a notamment renvoyé aux aveux des anciens chefs d'État français et allemand – François Hollande et Angela Merkel – concernant les accords de Minsk, qui, selon les propos de l'ex-chancelière, n'auraient été qu'« une tentative de donner du temps à l'Ukraine » en vue d'un conflit ouvert avec la Russie. Le ministre russe a également rappelé le concours de l'ex-Premier ministre britannique Boris Johnson à l'échec des pourparlers d'Istanbul au printemps 2022. À l'inverse, le chef de la diplomatie russe a salué la médiation de la Turquie, ainsi que la position de la Hongrie, et celle des États-Unis, « seul pays occidental, contrairement à Londres, Bruxelles, Paris et Berlin, à avoir pris l'initiative de trouver une solution ».

R. I

MAROC

L'ancien ministre Mohamed Ziane entame une grève de la faim en prison

L'ANCIEN ministre des droits de l'homme, Mohamed Ziane, a entamé une grève de la faim illimitée lundi dernier, depuis sa cellule, pour protester contre sa détention en dépit de l'expiration de sa peine vendredi dernier, informe sa famille.

La famille de l'ancien bâtonnier a précisé, dans un communiqué, que «Ziane se considère désormais en état de détention arbitraire et informe l'opinion publique, nationale et internationale, qu'il emploiera tous les moyens possibles pour mettre un terme à cette situation», ajoutant avoir «informé la direction du pénitencier où il est détenu qu'il poursuivrait sa grève de la faim jusqu'à sa libération». La famille du détenu a fait part de sa profonde préoccupation, notamment en raison de l'âge avancé de l'ancien ministre, 83 ans, et du fait qu'il soit atteint de plusieurs maladies.

Des défenseurs marocains des droits humains ont affirmé que la détention de l'ancien bâtonnier après expiration de sa peine est une «forme de tyrannie» de la part du pouvoir, «car la détention d'une personne illégalement, même pour une journée supplémentaire, représente une atteinte aux fondements de la justice».

Pour eux, il s'agit d'un acte de «vengeance» de la part des autorités qui ont manifestement décidé de priver le détenu de son droit au cumul des deux peines auxquelles il a été condamné.

De leur point de vue, l'annonce de la grève de la faim représente «une ultime alerte mettant en évidence l'ampleur de l'arbitraire que (le détenu) subit et un message clair révélant une affaire de règlement de comptes».

Ils ont tenu à signaler, en outre, que M. Ziane ne représentait pas un cas isolé au Maroc.

De son côté, l'Instance marocaine de soutien aux prisonniers politiques a appelé à la tenue d'un sit-in de protestation, mercredi, devant le tribunal de Rabat pour soutenir Mohamed Ziane.

Des organisations marocaines et internationales de défense de droits humains avaient dénoncé la condamnation de l'ancien ministre à trois ans de prison «après un procès non équitable» pour punir Mohamed Ziane d'avoir critiqué le Makhzen. Elles ont, par ailleurs, appelé à l'amélioration de la situation désastreuse des droits humains au Maroc, tout en exigeant la libération de l'ensemble des détenus politiques, des journalistes et des défenseurs des droits humains actuellement emprisonnés. **R. I.**

SITUATION EN PALESTINE

Un rapport accable 1 115 institutions européennes

PLUS DE 1 100 INSTITUTIONS européennes sont impliquées dans le maintien de la situation illégale dans les territoires palestiniens occupés par l'entité sioniste, révèle un nouveau rapport de la coalition «Don't buy into occupation» (DBIO) publié hier mardi. Dans son cinquième rapport annuel, DBIO, qui rassemble 25 organisations européennes et palestiniennes, précise qu'au total, 1.115 institutions européennes entretiennent des relations financières avec des entreprises qui permettent le maintien de la situation illégale créée par l'entité sioniste dans les territoires palestiniens occupés, dont le crime de génocide à Ghaza, l'occupation illégale de la Cisjordanie et sa colonisation, et autres violations graves du droit international. Le document montre qu'entre janvier 2023 et août 2025, plus de 310 milliards de dollars leur ont été fournis sous forme de prêts et de souscriptions. Au 31 août 2025, ces institutions européennes détenaient également dans ces entreprises 1 503 milliards de dollars en actions et obligations.

Douze entités françaises figurent dans le top 100 du 5e rapport de la DBIO : elles ont fourni plus de 93 milliards de dollars sous forme de prêts et souscriptions aux entreprises complices entre janvier 2023 et août 2025, et y détiennent plus de 256 milliards de dollars en actions et obligations. **R. I.**

INFRASTRUCTURE DANS LE SECTEUR SPORTIF DE RELIZANE

Vers la réalisation de cinq stades

DANS le but du développement et l'amélioration du cadre de vie des jeunes habitants de Relizane, cinq stades de proximité de football revêtus de gazon synthétique sont en cours de réalisation dans la wilaya. C'est ce qu'a déclaré, le directeur de la Jeunesse et des Sports, Faïçal Bouhediba.
Ces infrastructures sportives, dont la réalisation a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière dépassant 40 millions de dinars, sont réparties entre les communes de Yellel, deux stades, Aïn-Rahma, Sidi-Sâada et le groupement d'habitation, Es-Sammar, relevant de la commune d'El-Kalâa, a précisé à l'APS le même responsable ajoutant que les chantiers de ces projets sont déjà lancés et enregistrent des taux d'avancement variables.
La réception de deux stades, situés dans les communes d'Aïn-Rahma et de Sidi-Sâada, est prévue pour le mois de décembre prochain, tandis que les autres équipements seront livrés durant le premier semestre de l'année prochaine, a-t-il fait savoir.
Ces infrastructures contribueront à encourager la pratique sportive, à offrir un espace adéquat aux jeunes pour développer leurs talents, créer une dynamique positive dans les quartiers, éloigner les jeunes des fléaux sociaux et à leur offrir un cadre de détente, a souligné le même responsable.

R. R.

PROGRAMME D'HABITAT À OUARGLA

Lancement de près de 1 600 logements

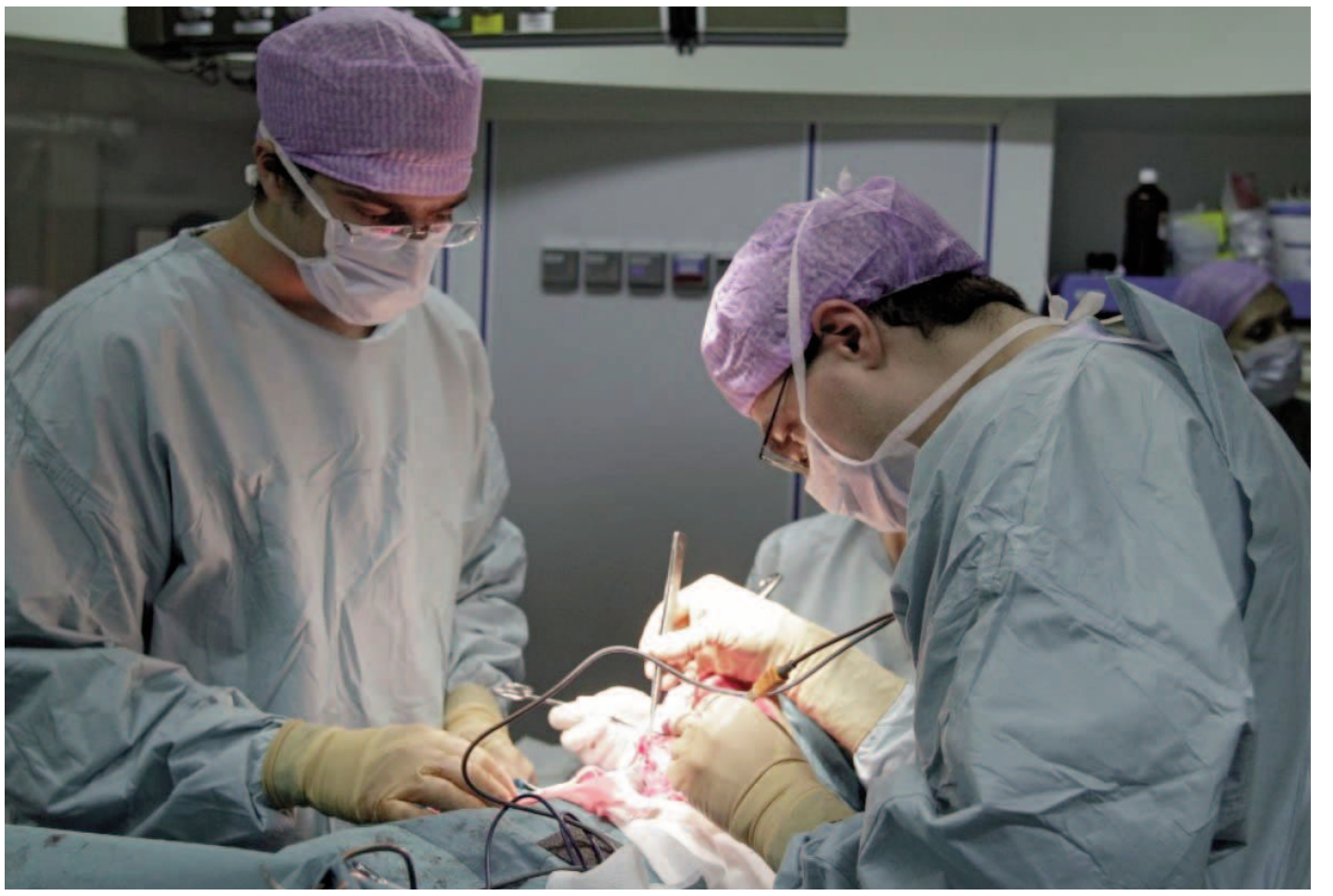
Dans le cadre du programme AADL-3, le directeur général de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), Riad Guemdani, a procédé, mardi à Ouargla, au lancement d'un programme de 1.600 logements de type location-vente.
Occupant une superficie de plus 64,6 hectares au niveau de la zone d'El-Bekrat, commune d'Ain El-Beida, dans la périphérie d'Ouargla, ce programme prévoit la réalisation, dans un délai de 24 mois, de logements individuels répondant au cachet urbanistique saharien, ont expliqué les responsables du secteur.
Accompagné du wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, M. Guemdani a indiqué que ce projet intervient en application de la stratégie de localisation des projets d'AADL-3 à travers les différentes wilayas du pays, et la mise en œuvre, dans une première phase, du programme d'habitat retenu au titre de la loi de finances de 2025.
Le même responsable a fait état, en outre, de 1.440.340 personnes inscrites au programme AADL-3, dont 1.321.532 souscripteurs ayant activé leurs comptes, soulignant, à ce propos, que l'Agence a mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires pour le traitement des dossiers des postulants.
Le directeur général de l'AADL a relevé également qu'à ce jour 911.908 postulants au programme AADL-3 ont obtenu l'aval, après traitement des dossiers des souscripteurs.

R. R.

JUMELAGE ENTRE LES HÔPITAUX D'EL-OUED ET DE BÉJAIA

Près de 15 interventions délicates effectuées

Dans le cadre du jumelage inter-hôpitaux entre l'hôpital Benamar Djilani d'El-Oued, et le CHU-Khelil Amrane de Bejaia, quinze interventions délicates en neurochirurgie ont été menées dans la wilaya El-Oued. C'est ce qu'a fait savoir, hier, la direction de l'hôpital.



Dans ce sens, Djamel Lamouri, directeur de l'hôpital a déclaré à l'APS que l'initiative intervient suite aux démarches engagées par le service de neurologie de l'établissement public hospitalier EPH-Benamar Djilani en vue de trouver des solutions à des cas complexes, dont les diagnostics médicaux ont conclu à la nécessité de recourir à des compétences très spécialisées.
Soulignant également que les interventions en question portent sur des cas de pathologies neurologiques délicates, dont l'ablation de tumeur cérébrale.
Ce jumelage médicochirurgical est conduit par Pr. Houria Bekralas, cheffe de service neurologie du CHU-Khlelil Amrane, assistée de neurologues et d'anesthésistes réanimateurs, ainsi que d'une quinzaine de paramédicaux répartis entre le bloc opératoire et le pavillon du service.
Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de cette initiative, qui sera suivie d'autres de même nature pour toucher un plus grand nombre de malades, afin de leur épargner le déplacement vers les CHU, a assuré la source.
En parallèle, a été organisée une journée de formation animée par Pr.Houria Bekralas en direction des praticiens médicaux de l'EPH-Benamar Djillani et des établissements publics de santé de proximité (EPSP), sur des thèmes liés à la neurochirurgie.
L'initiative entre dans le cadre du mécanisme de « jumelage médical » préconisé par le ministère de la Santé, pour les échanges d'expertises médicochirurgicales entre les EPH et les CHU. Par ailleurs, il y a lieu de rappeler que la wilaya d'el-Oued a effectué une opération similaire, le mois d'octobre de l'année en cours, ou une équipe médicale de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) Sidi-Mabrouk de Constantine a effectué une trentaine d'interventions délicates en chirurgie pédiatrique à l'EHS Bachir Bennacer d'El-Oued, dans le cadre du jumelage inter-hôpitaux.
Conduite par le professeur Hicham Choutri, chef de service de pédiatrie à l'EHS Sidi-Mabrouk de Constantine, l'équipe médicale a été composée de sept chirurgiens pédiatres et d'une vingtaine de paramédicaux, a indiqué le directeur de l'EHS d'El-Oued, Zakaria Nibouâ.
Cette opération qui avait durée quatre jours avait pour objectif de prendre en charge des enfants atteints de malformations congénitales de l'appareil digestif ou génito-urinaire, dont ces interventions chirurgicales ont été jugées nécessaires lors des consultations médicales préliminaires.
Selon le responsable, tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour la réussite de cette initiative, s'ajoute à cela qu'en marge de ces journées médico-chirurgicales, des praticiens ont bénéficié d'une session de formation sur la prise en charge d'enfants souffrant de ce type de malformations congénitales.

Saïdi A.

ZONES INDUSTRIELLES BORDJIA 1 ET 2 DE MOSTAGANEM

Le projet d'aménagement presque achevé

LES TRAVAUX d'aménagement des deux zones industrielles Bordjia 1 et Bordjia 2, dans la wilaya de Mostaganem, tirent à leur fin, avec un taux d'avancement de 98%. C'est ce qu'a annoncé, hier, un communiqué des services de la wilaya. A ce propos, le communiqué a précisé que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé, hier, une réunion consacrée au suivi de l'état d'avancement des travaux d'aménagement des deux zones industrielles situées dans la commune de Hassiane, ainsi qu'à leur raccordement aux différents réseaux vitaux.
Les travaux ont atteint 98%, dans le cadre d'un projet doté d'une enveloppe financière de 6,7 milliards DA, selon les explications fournies lors de la réunion, à laquelle ont également pris part des représentants du Groupe des industries locales DIFANDOS.
Les travaux portent sur l'aménagement d'une superficie globale de 400 hectares destinée à accueillir des unités industrielles, incluant la réalisation de routes, le raccordement aux réseaux d'eau potable, d'assainissement, de gaz naturel, d'électricité et de fibre optique, ainsi que des opérations de protection contre les inondations et d'évacuation des eaux pluviales et des oueds.
Le wali a insisté, au cours de la réunion, sur la nécessité d'identifier rapidement les besoins restants et d'achever les travaux finaux, notamment ceux liés au raccordement des deux zones aux réseaux d'électricité et de gaz naturel. La zone Bordjia 1, dotée d'une superficie de 200 hectares, comprend 483 assiettes foncières, tandis que Bordjia 2, de même superficie, en compte 81. Les deux zones pourront générer respectivement 3.200 et 1.300 emplois directs, une fois les unités industrielles mises en service, selon le communiqué.

R. R.

ADIEU À UNE ICÔNE DU RIRE ET DE LA TENDRESSE

Biyouna, cinquante ans d'art et de vérité

Biyouna, de son vrai nom Baya Bouzar, n'était pas seulement une artiste, elle était une présence, une voix, une façon singulière de raconter l'Algérie dans ses nuances les plus intimes.

Sa disparition laisse un vide qui dépasse le monde du spectacle, tant elle a, pendant plus d'un demi-siècle, porté à l'écran comme sur scène la mémoire vive d'un peuple et l'effervescence des quartiers populaires d'Alger.

Fille de Belouizdad, façonnée par les ruelles tumultueuses où se mêlent humour spontané, musiques traditionnelles et chaleur humaine, elle avait cette capacité rare à transformer le quotidien en art, la douleur en satire, la joie en célébration.

Comédienne, chanteuse, actrice de cinéma, icône de la télévision, Biyouna naviguait dans tous les genres avec l'audace d'une artiste qui ne joue pas un rôle, mais vit chaque personnage comme une extension d'elle-même. Son rire, sa franchise, son sens du rythme et sa gestuelle presque théâtrale ont marqué des générations de spectateurs qui voyaient en elle un miroir vibrant de l'Algérie populaire.

Le nom de Biyouna deviendra ainsi l'un des plus marquants de l'histoire de l'art algérien, que ce soit au cinéma, à la télévision, au théâtre ou même dans la chanson.

A ses débuts, Biyouna attire déjà l'attention par son talent et sa passion pour le monde artistique. Elle fréquente alors les ensembles de musique hawzi et andalou, participant à des séances de chant aux côtés de grandes voix féminines algériennes, reprenant avec elles des passages de chansons très appréciées du public et



dansant avec élégance et assurance sur des rythmes authentiques.

Elle passe rapidement au jeu d'actrice et apparaît pour la première fois à l'écran en 1973 dans le rôle de «Fatma» dans la série «El Harik» (l'incendie) du réalisateur Mustapha Badie, adaptée de la trilogie de Mohammed Dib.

Grâce à son intelligence artistique et à son sens de l'humour, elle s'impose avec brio au cinéma, au théâtre et à la télévision, construisant une carrière de plus de cinquante ans riches en apport artistique et culturel.

Au cinéma, la défunte brille dans des œuvres inoubliables, nationales et étrangères, excellant dans ses rôles avec un style unique, devenu sa marque de fabrique. Son nom est également associé à des rôles télévisuels mémorables, en devenant, au début des années 2000, une icône de la comédie algérienne, aux côtés de nombreux artistes, à travers des séries à grand succès dont «Nass Mlah City», «Bab Edechra», «Dar El Bahdja», «Dar Lefchouch», ainsi que la série tunisienne «Nsibti Laaziza».

Biyouna a conservé son rêve de se produire sur la scène du théâtre et a réalisé son vœu de chanter à nouveau, en sortant trois (3) albums en 2001, 2006 et 2007, comportant des chansons algériennes dans un style nouveau, mélangeant le style algérois aux musiques méditerranéennes contemporaines.

La regrettée qui a vécu entourée de l'affection et de l'estime de tous, a été honorée en juin 2024, par le Cercle des anciens de l'information et de la culture (CAIC), qui lui a décerné la «Médaille du mérite et de l'excellence» en reconnaissance de sa riche carrière et de son talent exceptionnel, qui alliait comédie et drame, et en tant que voix artistique populaire incarnant l'âme chaleureuse de l'Algérie profonde et la mémoire de tout un pays.

Aujourd'hui, c'est une icône populaire du paysage artistique qui s'en va, laissant derrière elle une œuvre immense, des souvenirs lumineux et une manière unique d'habiter la scène.

A. B. / Agence

BIYOUNA INHUMÉE À EL ALIA

Une carrière exceptionnelle saluée par ses pairs

BIYOUNA, décédée mardi à l'âge de 73 ans, a été inhumée ce mercredi au cimetière d'El Alia à Alger en présence de ses proches et de nombreux artistes.

Sa dépouille avait été déposée dans la matinée sur la scène du Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi afin de permettre à ses amis et fans venus de toutes les régions de lui rendre un dernier hommage.

De nombreux artistes ont attesté, dans des témoignages, de la « place particulière» qu'occupe la comédienne sur la scène artistique algérienne, à travers sa présence remarquable dans de nombreuses œuvres cinématographiques et télévisuelles.

L'actrice Nawal Zaatar, qui a partagé la scène avec Biyouna dans plusieurs sitcoms et feuilletons télévisés dont «Nass Mlah City», a exprimé sa tristesse suite à la perte d'une «figure majeure» de l'art algérien au «talent exceptionnel», rappelant qu'elle a collaboré avec Biyouna dans des projets télévisés.

Pour sa part, l'acteur Hassan Benzerari, qui a également partagé la scène avec la défunte, notamment dans «Nass Mlah City», a affirmé que Biyouna est une «artiste talentueuse et bienveillante qui a voué toute sa vie à l'art».

«Biyouna est une figure artistique ancrée dans la mémoire du public algérien grâce à son immense créativité, son talent et sa spontanéité», a-t-il relevé.

Le comédien Abdennour Chellouche a, quant à lui, déploré la perte d'une «grande célébrité» de la comédie algérienne et l›»une des meilleures actrices du genre», soulignant que Biyouna, distribuée dans plusieurs oeuvres, a marqué des années durant, le cinéma et la télévision.

Biyouna, a-t-il témoigné, incarnait «le courage artistique, la générosité et les valeurs de solidarité et de soutien aux autres artistes», a-t-il dit.

Le président de l'Association artistique «Lumières», Amar Rabia, a regretté la disparition d'une «grande actrice, populaire aussi bien en Algérie qu'à l'étranger».

Qualifiant d›»immense perte» le décès de Biyouna, la comédienne Atika Tobal, visiblement très émue, a, pour sa part, soutenu que la défunte -au parcours artistique riche et long-, était une «figure majeure» du paysage artistique algérien. Aida Kechoud, qui a partagé, elle aussi, la scène avec Biyouna dans plusieurs productions cinématographiques et télévisuelles, notamment «El Hariq» (L'incendie, 1973) de Mustafa Badi› et le film «El Jara» (La voisine, 2002) de Ghouti Ben Deddouche, a affirmé que la défunte était «une artiste bienveillante et dévouée, aimée de tous les Algériens».

Le comédien Abdelhamid Rabia a, pour sa part, déploré la disparition d'une actrice complète de «haut rang» qui a brillé par ses rôles au théâtre, au cinéma et à la télévision, en plus de ses talents de chanteuse.

Le critique de cinéma Ahmed Bedjaoui, quant à lui, a considéré la défunte comme une «artiste de grande envergure», reconnue pour ses talents dans la comédie à la télévision comme au cinéma.

Sa capacité artistique «sans pareille» dans l'interprétation et son immense talent dans l'improvisation ont fait de Biyouna une comédienne «inégalée», a observé M. Bedjaoui, en rappelant la participation de l'actrice à de nombreux films à l'étranger, une expérience «fructueuse» qui lui a permis de collaborer avec des réalisateurs de renommé dont Rachid Bouchareb.

R. C.

THÉÂTRE

La générale de la pièce « Moufaraka » du TR d'El Eulma séduit le public

LE PUBLIC du théâtre régional de la ville d'El Eulma (est de Sétif) a été séduit par la nouvelle pièce intitulée « Moufaraka » (Paradoxe), un condensé des contradictions de l'homme moderne, dont la générale a été présentée mardi soir.

Cette nouvelle œuvre, produite par le théâtre régional d'El Eulma, écrite et réalisée par Halim Zedam, assisté de Halim Bouden, raconte en une heure l'histoire d'un long voyage semé d'embûches d'un personnage nommé « Didi » qui pousse sa femme « Louiza », paralysée, sur un fauteuil roulant à la recherche d'un traitement. Au cours de ce voyage, le couple fait la rencontre de quatre personnes en quête de la réalisation de leurs rêves, des rêves complètement différents de ceux de Didi et de Louiza.

Les six acteurs sur scène ont résumé avec talent les paradoxes de la vie d'aujourd'hui à travers le grand écart entre le but recherché par Louiza et son mari, d'une part, et l'idéal auquel aspirent les quatre autres personnages, d'autre part.

Cela s'est manifesté à travers des tableaux artistiques mêlant expression dramatique et corporelle qui ont enchanté le public visiblement peu pressé d'affronter le froid glacial qui sévissait à l'extérieur de la salle de spectacle. De plus, la pièce a offert au public l'occasion de vibrer devant des tableaux visuels d'une beauté saisissante, utilisant une technique cinématographique, de la brume à effets spéciaux et un plateau tournant, permettant aux amateurs du quatrième art de vivre intensément les événements de cette œuvre artistique.

La directrice du théâtre régional d'El Eulma, Simla-Inès Mesbah, a indiqué que ce spectacle a été produit dans le cadre des activités du théâtre pour l'année 2025, ajoutant que « Moufaraka » participera dans les prochains jours au festival national du théâtre professionnel, à Alger, et sera présenté dans 20 wilayas du pays.

R. C.

LIGUE DES CHAMPIONS (PHASE DE GROUPES/ 2E JOURNÉE)

Le MCA et la JSK en quête de rachat

Les deux représentants algériens engagés en Ligue des Champions d'Afrique, le MC Alger et la JS Kabylie, dos au mur, aborderont vendredi la deuxième journée de la phase de poules avec l'intention de se racheter, et effacer la défaite concédée d'entrée respectivement face aux Soudanais d'Al-Hilal SC (2-1) et les Egyptiens d'Al-Ahly SC (4-1).

Le deux clubs évolueront cette fois à domicile, dans des matchs à fort enjeu, où seule une victoire permettra de relancer leurs ambitions de qualification vers les quarts de finale. Le MCA (Gr.C) recevra les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns alors que la JSK (Gr.B) accueillera le club tanzanien de Young Africans. Les «Vert et Rouge» n'ont plus droit à l'erreur. Le MCA aura fort à faire face au finaliste de la précédente édition (remportée par les Egyptiens de Pyramids FC, NDLR). Le staff technique, conduit par le Sud-Africain Rhulani Mokwena, prévoit en effet le retour du milieu de terrain Mohamed Zougrana, dont l'absence s'était fait ressentir lors du premier match, ainsi que celui éventuellement de l'autre milieu Benkhemassa, un élément important dans l'antre jeu.



Ces retours arrivent à point nommé pour un MCA qui devra afficher un visage totalement différent pour espérer décrocher ses premiers points. En revanche, mauvaise nouvelle pour l'arrière garde : le solide défenseur central Ayoub Ghezala est forfait en raison d'une blessure. Une absence qui obligera l'entraîneur à revoir ses plans défensifs, dans un rendez-vous où la solidité défensive sera déterminante face aux attaquants sud-fricains. Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral burkinabé, conduit par Jean Ouattara, assisté de ses compatriotes Seydou Tiama (1er assistant) et Habib Sanou Judicael (2e assistant). Dans l'autre match de cette poule, les Congolais de St-Eloi Lupopo, battue lors de la 1re journée à Pretoria face aux Sundowns (3-1), auront à cœur de se relever en recevant Al-Hilal SC. De son côté, la JSK se retrouve dans une situation similaire après sa défaite lors de journée inaugurale. Le club kabyle, qui jouera devant son public au stade Hocine Ait Ahmed, est lui aussi dans l'obligation de s'imposer pour rester en course dans un groupe très relevé. La préparation du match a toutefois été perturbée suite à l'incertitude qui plane autour de la participation des deux latéraux : Hamidi et Nechat, deux éléments essentiels dans le dispositif de l'entraîneur, Josef Zinnbauer. Le technicien allemand compte révolutionner son onze.

La lourde défaite concédée au Caire face à l'ogre égyptien, l'oblige à apporter des changements dans sa composante, surtout que certains joueurs n'ont pas eu le rendement escompté. Pour espérer empocher le gain du match, le vice-champion d'Algérie devra impérativement retrouver son efficacité offensive, qui lui a fait défaut face à Al-Ahly. En face, les Young Africans, à pied à d'œuvre depuis mardi à Alger, se sont déplacés avec un esprit conquérant, eux qui restent sur une bonne dynamique de quatre succès de suite, toutes compétitions confondues, dont le dernier a été réalisé à domicile face à l'AS FAR (1-0). Le match sera officié par le Mauricien Ahmad Heerallal, assisté de son compatriote Teeluck Aswet (1er assistant), et le Seychellois Padayachy Shaji (2e assistant).

Pour les deux clubs algériens, la situation est claire : un résultat autre qu'une victoire compromettrait fortement leurs chances d'atteindre les quarts de finale, dans une compétition où chaque point compte.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (PHASE DE GROUPES/ 2e JOURNÉE)

L'USMA et le CRB visent la confirmation

LA DEUXIÈME journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football, prévue vendredi, samedi et dimanche, s'annonce déterminante pour les deux représentants algériens : l'USM Alger et le CR Belouizdad, en appel pour défier respectivement l'Olympique Club Safi et les Congolais de l'AS Otoho d'Oyo. L'objectif est clair pour les deux clubs algérois : aborder ces deux rendez-vous avec l'ambition commune d'enchaîner une deuxième victoire, et confirmer du coup leur excellent départ. L'USMA a dominé les Ivoiriens du FC San Pedro au stade du 5-Juillet (3-2), alors que le CRB s'est imposé avec autorité face aux Tanzaniens de Singida Black Stars (2-0) au stade Nelson-Mandela de Baraki. L'USMA, vainqueur de l'épreuve en 2023, espère enchaîner un septième match sans défaite face à la formation de Safi, qui est allée s'imposer à Bamako face à Djoliba (1-0), un succès qui a mis fin à un triste bilan de cinq défaites de suite, toutes compétitions confondues.Les hommes de l'entraîneur Abdelhak Benchikha, ont les atouts pour revenir avec le gain du match, face à une équipe qui occupe la position de lanterne rouge de son championnat avec 5 unités en 8 matchs.Côté effectif, le club de Soustara doit composer sans les services de son défenseur Rayane Mahrouz, toujours blessé, alors qu'il bénéficiera du retour du latéral gauche, Lyes Chetti. Le milieu de terrain Zakaria Draoui n'a pas fait le voyage, lui qui va se déplacer avec l'équipe nationale A› samedi au Qatar, en vue de la Coupe arabe de la FIFA 2025 (1-18 décembre). Le défenseur buteur Adem Alilet n'a pas effectué le déplacement avec le groupe pour des raisons inconnues, selon le club de la capitale. Ce match sera dirigé par un trio égyptien, dirigé par Mohamed Maârouf, assisté de ses compatriotes Ahmed Hossam Taha (1er assistant) et Samir Gamal (2e assistant).Dans l'autre match du groupe A, le FC San Pedro et Djoliba Bamako s'affronteront avec l'objectif de s'imposer et relancer leurs chances dans cette compétition.



Le CRB, logé dans le groupe C, se rendra à Brazzaville pour défier l'AS Otoho d'Oyo, qui a vu sa belle série de dix matchs d'invincibilité prendre fin face aux Sud-Africains de Stellenbosch (1-0). Le Chabab, qui pourrait bénéficier du retour de son latéral gauche Naoufel Khacef, espère atteindre la barre de six points, au terme de cette 2e journée, et prendre ainsi option sur les quarts de finale .Les joueurs de l'entraîneur allemand Sead Ramovic, feront tout pour aller au bout de cette épreuve, après avoir échoué en Ligue des champions, où il n'ont pas dépassé les quarts de finale lors de leurs dernières participations.

La direction du match a été confiée à l'arbitre mozambicain Celso Armando Alvacao. En cas de deuxième succès, les deux clubs algériens pourraient aborder sereinement la suite de la phase de groupes, qui ne reprendra qu'après la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre - 18 janvier 2026).

COUPE ARABE FIFA 2025

Plus de 36 millions dollars de prime aux équipes participantes

LA COMMISSION locale d'organisation de la Coupe arabe «FIFA Qatar 2025», prévue au Qatar du 1er au 18 décembre prochain, a annoncé une augmentation du montant total des primes à plus de 36,5 millions de dollars, dans une démarche visant à renforcer la place du tournoi au niveau arabe et international. Dans un communiqué officiel, la commission a précisé : «Chaque équipe participante à la Coupe arabe 2025 recevra 715.000 dollars, tandis que la récompense pour atteindre les quarts de finale sera de 1.073.000 dollars. L'équipe qui finira quatrième place empochera 2.146.000 dollars, le troisième 2.862.000 dollars, le vice-champion obtiendra 4.293.000 dollars, et le champion gagnera 7.155.000 dollars». Cette augmentation significative de la dotation de cette deuxième édition de la Coupe arabe FIFA 2025 a été mise en place «pour encourager les équipes à se battre intensément à chaque étape de la compétition», souligne la même source. La première journée de la compétition se déroulera du 1er au 4 décembre 2025 avec 8 matchs programmés, suivie de la deuxième qui se déroulera entre le 6 et le 9 décembre. La troisième journée de la phase de poules aura lieu les 12 et 13 décembre. En cas d'égalité de points entre deux équipes ou plus, la différence de buts sera utilisée pour déterminer le classement. Les quarts de finale se joueront les 12 et 13 décembre, les demi-finales auront lieu le 15 décembre, le match pour la troisième place aura lieu le 17 décembre 2025, et la finale se tiendra au stade Lusail le 18 décembre. Au Qatar, les «Verts», tenants du trophée, joueront dans le groupe D aux côtés de l'Irak, ainsi que des vainqueurs des barrages Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan, prévus ce mercredi à Doha. Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale

LIGUE 2 AMATEUR (12e JOURNÉE)

Témouchent sous pression, Biskra et Batna pour confirmer

Toujours en tête avec 24 points, le CR Témouchent accueillera vendredi le NA Hussein-Dey, l'un de ses plus proches poursuivants (20 pts).



Ce duel direct, l'un des sommets de la journée, pourrait permettre au leader de conforter sa première place ou, au contraire, relancer complètement la course au podium. De son côté, le NAHD, désormais sous la direction de son nouvel entraîneur Mustapha Biskri, espère créer la surprise lors de cette première sortie sous sa houlette. Le dauphin, la JS El Biar (23 pts), accueillera pour sa part un adversaire coriace, l'ESM Koléa (20 pts), auteur de plusieurs performances remarquées face aux équipes du haut de tableau. Une rencontre qui s'annonce difficile pour les coéquipiers du vétéran Yahia Chérif (40 ans), même si l'expérience demeure un atout majeur du côté des El-Biarois. Derrière, le RC Kouba et l'USM El-Harrach (21 pts chacun) évolueront également à domicile. Le RCK recevra la JSM Tiaret (14 pts), alors que l'USMH accueillera la JS Texraine (7 pts). Sur le papier, ces affiches semblent favorables aux locaux, qui souhaitent maintenir la pression sur le duo de tête. Pour les équipes du bas de tableau, la tâche sera autrement plus ardue. La JS Texraine effectuera un déplacement périlleux dans un contexte défavorable, tandis que le RC Arbaâ (5 pts), avant-dernier, sera en quête d'un résultat à Adrar contre un CRB local (12 pts) désireux d'effacer sa récente défaite face au NAHD.

Enfin, l'US Béchar Djedid (4 pts), lanterne rouge, tentera de se reprendre à domicile face au WA Tlemcen (17 pts), en quête de rachat après son revers face au RC Kouba.

GROUPE CENTRE-EST :

Solide leader avec 27 points, l'US Biskra tentera de poursuivre son impressionnante série samedi en déplacement chez le MSP Batna (8 pts), en difficulté et toujours dans la zone rouge. Une victoire permettrait aux Biskris de consolider encore davantage leur avance. Derrière, le CA Batna (21 pts) accueillera le NRB Béni Oulbane, tandis que le groupe des poursuivants à 19 points, à savoir, l'US Chaouia, la JSD Jijel, l'USM Annaba et le NRB Telaghma, seront engagés dans des rencontres déterminantes pour rester dans le sillage du leader. Ainsi, l'USM Annaba se déplacera à Constantine pour y affronter le MOC (12 pts), dans un duel entre clubs historiques du football de l'Est du pays, la JSD Jijel recevra l'AS Khroub (9 pts), le NRB Telaghma accueillera le NC Magra (15 pts), tandis que l'US Chaouia ira défier l'IB Khemis El Khechna (8 pts), dimanche dans un derby indécis. Le MO Béjaïa (18 pts), auteur d'un bon point décroché à Chaouia lors de la précédente journée, ouvrira le bal vendredi en accueillant la JS Bordj Menaïel (12 pts).

Enfin, le CR Béni Thour (13 pts) recevra le HB Chelghoum Laïd (5 pts), dernier du groupe, dans un match capital pour la course au maintien. La 12e journée s'annonce ainsi décisive dans les deux groupes, avec plusieurs affiches directes susceptibles de modifier l'équilibre des forces en haut comme en bas du classement.

LIGUE 2 AMATEUR

Sans président, l'USM El Harrach en quête d'une "alternative administrative" pour gérer le club

L'USM El Harrach, club sociétaire du Groupe Centre-ouest de Ligue 2 amateur de football, sans président depuis un mois suite à la démission de son désormais ex-premier responsable Sofiane Touahria, s'est fixé un délai jusqu'à mardi pour essayer de trouver une "alternative administrative", susceptible de l'aider à gérer les affaires du club dans l'immédiat. Les Jaune et Noir avaient commencé par espérer une succession dans les règles habituelles de l'art, en installant des commissions de candidatures et recours dans la perspective d'organiser une assemblée générale élective (AGE) le dimanche 23 novembre. Mais finalement, aucun candidat ne s'est présenté pour succéder à Sofiane Touahria et cette situation a placé l'USMH dans une impasse, car ne disposant plus d'un homme à la barre, pour mener le club à bon port.C'est ainsi que la cellule de crise, dirigée par le premier vice-président du président démissionnaire, Nadjib Bourabia a décidé de prendre les choses en main, avec l'objectif de trouver une solution à cette crise.Selon un communiqué du club banlieusard, Bourabia a interpellé la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Alger dès dimanche après-midi, pour solliciter son aide dans la perspective de trouver une formule juridique adéquate, qui permettra au club de gérer ses affaires administratives. "Vu l'urgence de la situation, l'USMH espère trouver ce compromis d'ici mardi" a-t-on encore précisé dans un communiqué, diffusé dimanche soir sur le site officiel du club. Pour rappel, le président Sofiane Touahria avait annoncé sa démission le 24 octobre dernier, estimant que les conditions ne lui permettaient plus de travailler sereinement.

"Après une profonde réflexion et en toute responsabilité, j'ai décidé de mettre fin à mon parcours à la tête du club. Ce n'est pas une décision facile, mais l'atmosphère autour de l'équipe ne favorise plus un travail à la hauteur de l'histoire et du prestige de l'USMH", avait-il indiqué. Touahria avait rappelé au passage les efforts consentis depuis son arrivée à la tête du club, affirmant avoir œuvré "avec sincérité et dévouement pour assurer la stabilité et la réorganisation du club", en soulignant que "l'équipe a connu une période de reconstruction réelle" et des résultats relativement encourageants.

"J'aurais voulu poursuivre cette mission, d'autant que la saison vient à peine de commencer. J'avais une grande ambition et une réelle volonté de redonner à l'USMH la place qu'il mérite parmi l'élite. Malheureusement, les circonstances en ont décidé autrement", avait-il regretté. L'USMH, actuellement troisième au classement général du Groupe Centre-ouest de la Ligue 2 amateur, avec 21 points, reste sur une importante victoire en déplacement chez l'ASM Oran (0-1).Lors de la 12e journée du championnat, prévue samedi prochain (14h00) au stade Mouloud Zerrouki des Eucalyptus, il affrontera la JS Texraine (14e/7 pts) et qui de son côté reste sur une défaite à domicile contre le CR Témouch



CDM 2026 : L'ALGÉRIE CONNAIS OFFICIELLEMENT SON CHAPEAU !

LA FIFA a dévoilé, mardi, la composition des chapeaux pour le tirage au sort de la Coupe du Monde 2026, confirmant que l'Algérie figurera dans le chapeau 3. Une position logique au regard du dernier classement FIFA, mais qui place aussi les Verts au cœur d'une zone "intermédiaire", où tout reste possible lors du tirage du 5 décembre à Washington. Dans ce troisième pot, l'Algérie partage l'affiche avec plusieurs nations au profil varié : la Norvège, l'Égypte, la Tunisie, la Côte d'Ivoire, l'Écosse, le Paraguay ou encore le Qatar. Un ensemble hétérogène, mélange de nations expérimentées et d'autres toujours en quête d'un retour sur la scène mondiale.La sélection algérienne revient donc dans un chapeau intermédiaire après avoir livré une campagne de qualifications convaincante. Les Verts ont largement dominé leur groupe, validant leur billet pour le Mondial avec autorité. Un parcours régulier et solide qui replace l'Algérie dans le paysage mondial huit ans après sa dernière participation.

CAN-2025 : CINQ ARBITRES ALGÉRIENS RETENUS POUR LA PHASE FINALE

CINQ ARBITRES algériens ont été retenus par la Confédération africaine de football (CAF), pour officier lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre-18 janvier), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur ses réseaux sociaux. Il s'agit des directeurs de jeu: Mustapha Ghorbal et Youcef Gamouh, des deux assistants, Abbés Akram Zerhouni et Adel Abane, ainsi que Lahlou Benbraham, comme arbitre de la VAR (Assistant vidéo à l'arbitrage), précise la même source .En prévision de la phase finale, la commission des arbitres de l'instance africaine a retenu 33 directeurs de jeu, 36 arbitres assistants et 11 arbitres pour la VAR, pour un stage de préparation encadré par huit instructeurs et un staff de la CAF composé de cinq membres. Parmi les nations les mieux représentées à la CAN-2025 figure l'Egypte avec six arbitres. Au total, 73 arbitres- entre arbitres directeurs, assistants et arbitres de l'assistance vidéo (VAR) ont été retenus par la commission d'arbitrage de la CAF, dont 28 issus du monde arabe.

La surprise en février : la dernière MAJ d'Android apporte correctifs et fonctionnalités qui vous intéresseront

La dernière mise à jour Android est toute petite. Cela ne signifie pas pour autant que vous devez l'éviter.



Les mises à jour d'Android semblent se succéder à un rythme effréné ces derniers temps. C'est du moins ce que l'on pourrait croire.
Bien que la mise à jour de février 2025 puisse sembler modeste, il se passe des choses importantes sous le capot.
Selon la page d'annonce officielle, "les mises à jour du système Google rendent vos appareils Android plus sûrs et plus fiables, et vous offrent de nouvelles fonctionnalités utiles. Elles comprennent des mises à jour de Google pour le système d'exploitation Android, le Google Play Store et les services Google Play. Les mises à jour du système Google sont disponibles pour les smartphones, les tablettes, les appareils Android TV et Google TV, Android Automotive OS, les appareils Wear OS et les appareils Chrome OS".

QUE NOUS PROPOSE LA DERNIÈRE MISE À JOUR ?

Vous trouverez des mises à jour pour les éléments suivants :
Gestion des comptes - Vous pouvez désormais gérer plus facilement un groupe familial grâce au nouveau point d'entrée de Family Link (paramètres de l'app Google).
Services aux développeurs - Nouvelles fonctionnalités pour les développeurs d'applications afin de prendre en charge l'apprentissage automatique et les processus liés à l'IA.
Connectivité des appareils - Corrections de bogues pour les connexions d'appareils dans Auto, Phone, TV et Wear, ainsi que la possibilité de poursuivre les transferts Quick Share, même si l'expéditeur ou le destinataire perdent la connexion directe.
Utilitaires - Nouvelles fonctionnalités pour les développeurs afin de prendre en charge les processus liés aux utilitaires.
Google Play Store - Les utilisateurs recevront désormais des mises à jour de l'interface utilisateur lorsqu'un nouveau profil Play Games est créé, ainsi qu'un nouveau système d'évaluation pour les applications fonctionnant sur les tablettes et les appareils Chrome OS.
Google Maps - Toutes les deux semaines, Google Maps propose désormais des corrections de bugs et des améliorations, afin de vous permettre de découvrir et de naviguer plus facilement vers de nouveaux endroits.
Il ne s'agit pas d'une mise à jour majeure. Néanmoins, il est important que vous autorisiez votre appareil à se mettre à jour avec les derniers correctifs et corrections. Heureusement, tout se passe en arrière-plan, vous n'avez donc rien à faire pour que la mise à jour s'effectue.
Si vous souhaitez vérifier manuellement la présence de la mise à jour, accédez à Paramètres > Système > Mises à jour logicielles > Mise à jour du système
Appuyez sur Rechercher une mise à jour et, si une mise à jour est disponible, appuyez sur pour la télécharger et l'installer
Pour en savoir plus sur la mise à jour, consultez la page d'annonce officielle de Google.

LinkedIn enrichit son panel d'outils vidéos pour mieux répondre aux enjeux actuels des entreprises

LINKEDIN embrasse pleinement l'ère des vidéos et renforce son arsenal pour capter l'attention des professionnels. Affichage plein écran, recommandations sur mesure et outils analytiques : la plateforme suit la tendance et s'adapte aux nouvelles attentes. Une montée en puissance qui confirme que la vidéo est désormais un incontournable du networking.
L'importance de LinkedIn au sein de Microsoft n'est plus à démontrer. Dans son récent rapport financier du deuxième trimestre de l'exercice fiscal 2025, Microsoft a souligné une progression solide sur la plateforme : un chiffre d'affaires en hausse de 9 % en glissement annuel (9 % en monnaie constante) et un engagement record de ses plus d'un milliard de membres (et ses 2 milliards de dollars de revenus provenant des abonnements premium). Les interactions de qualité au sein de la plateforme se renforcent selon ses responsables, comme en témoigne l'augmentation de 37 % des commentaires d'une année sur l'autre, confirmant la vitalité des échanges professionnels sur le réseau.
Dans un contexte où la vidéo s'impose comme un outil de communication incontournable pour les entreprises — tant pour le marketing que pour les ressources humaines — LinkedIn intensifie son investissement dans ce format. La montée en puissance du contenu vidéo sur la plateforme est incontestable : les téléchargements vidéos ont encore augmenté de 36 % par rapport à l'année précédente, tandis que la création de vidéos a doublé. Ce dynamisme témoigne de l'engouement des professionnels pour un format capable de raconter des histoires, de valoriser des compétences et d'illustrer de manière authentique l'identité des marques.
Pour accompagner cette évolution, LinkedIn annonce le déploiement de nouvelles fonctionnalités dédiées à la vidéo. La plateforme lance un nouvel affichage vertical en plein écran sur l'application Desktop. Les utilisateurs PC et Mac pourront profiter des vidéos verticales en plein écran, une expérience jusqu'ici réservée aux mobiles. Il suffira de cliquer sur une vidéo pour ensuite naviguer facilement d'un contenu à l'autre. Un nouvel onglet vidéo et le module « Vidéos pour vous » feront aussi leur apparition dans le fil d'actualités des utilisateurs sur ordinateur.
Parmi les autres nouveautés, un aperçu de profil intégré directement dans la lecture vidéo facilite la découverte des créateurs, avec un bouton « Suivre » désormais plus visible. De plus, un carrousel vidéo enrichit les résultats de recherche, offrant aux utilisateurs une expérience de navigation plus immersive. Par ailleurs, LinkedIn travaille sur de nouveaux outils analytiques destinés aux créateurs, qui pourront bientôt suivre des indicateurs, tels que la durée moyenne de visionnage de leurs contenus.
Même si ces fonctionnalités demeurent encore en phase de test et de recueil de feedback, elles illustrent la volonté de la plateforme de fournir des outils performants et adaptés aux besoins vidéos des professionnels. Des contenus de formation avec des trucs et astuces d'expert vont aussi faire leur apparition pour initier un peu plus les collaborateurs des entreprises aux bonnes techniques de communication vidéos.
Ces annonces s'inscrivent dans une logique globale visant à renforcer l'engagement et la visibilité de ses utilisateurs alors que la consommation de contenus vidéos monte en flèche. Effets de bord des TikTok et Instagram sans doute. Les entreprises, elles aussi, se mettent aux vidéos, des contenus perçus comme désormais plus efficaces pour attirer, informer et fidéliser une audience. Dans un tel contexte, il est logique de voir LinkedIn renforcer son arsenal d'outils vidéos. Et les outils vidéos IA ne manqueront probablement pas de rapidement suivre…



Les pratiques de Meta en matière d'entraînement de l'IA sont à nouveau mises en cause. Des documents internes récemment dévoilés révèlent l'utilisation présumée d'ouvrages piratés pour alimenter ses modèles.

Meta a-t-elle formé son IA sur des livres piratés ? De nouveaux éléments explosifs émergent

Les modèles d'intelligence artificielle ont besoin d'être entrainés pour fonctionner correctement et s'améliorer au fil des années. Pour ce faire, certaines entreprises n'hésitent pas à franchir la ligne jaune et à utiliser des sources d'information et de connaissances protégées par le droit d'auteur. Meta pourrait faire partie de ces mauvais élèves, à en croire plusieurs mails internes à l'entreprise, et cela pourrait lui coûter cher.

Plus de 80 Go de livres téléchargés illégalement selon des mails internes

Meta aurait ainsi téléchargé au moins 81,7 téraoctets de données issues de bibliothèques illégales, notamment Z-Library et LibGen, via le site Anna's Archive.

Meta avait admis en janvier dernier avoir téléchargé ces bibliothèques pour entrainer ses modèles de langage, mais selon des mails internes et non censurés dévoilés ces dernières heures, le groupe de Mark Zuckerberg aurait sciemment utilisé des ouvrages couverts par les droits d'auteur de manière industrielle.

L'affaire prend dans le même temps une tout autre forme avec l'évocation du seeding, une pratique qui consiste non seulement à télécharger du contenu via un réseau torrent, mais également à le partager. Un ingénieur de Meta, Nikolay Bashlykov, avait dès avril 2023 exprimé son malaise face à l'utilisation de fichiers torrents depuis un ordinateur de l'entreprise, soulignant les risques juridiques potentiels. « Télécharger en torrent depuis un ordinateur portable d'entreprise, ça ne semble pas correct », écrivait-il alors, l'esprit léger, dans son message accompagné d'un émoji.

Son inquiétude s'est renforcée quelques mois plus tard, lorsqu'il a alerté la direction sur le fait que le processus de téléchargement impliquait inévitablement une redistribution des fichiers tout à fait illégale. Malgré ces avertissements, Meta aurait poursuivi cette approche jusqu'en avril 2024, dissimulant son activité en évitant l'utilisation des serveurs de Facebook. Un autre mail évoque d'ailleurs explicitement les mesures appliquées et un « mode furtif » pour éviter de créer un lien entre l'entreprise et le partage des ouvrages piratés.

Meta nie en bloc, mais sa défense semble compromise par ces révélations

La défense de Meta a jusqu'ici maintenu que l'utilisation de ces fichiers relevait du « fair use », un concept du droit américain permettant dans certains cas l'utilisation de contenus protégés à des fins de recherche ou d'innovation.

Les auteurs réunis autour de cette action en justice ne l'entendent pas de cette oreille et soulignent que des actes similaires, bien moindres en volume, ont par le passé conduit à des poursuites.

Ces révélations viennent appuyer les accusations portées par les auteurs, qui ont attaqué le géant de Palo Alto en justice.

« L'ampleur du programme de téléchargement illégal de Meta est stupéfiante », expliquent-ils dans leur plainte.

L'accusation réclame désormais à la justice d'entendre certains cadres de Meta impliqués dans la décision de recourir à LibGen. Parmi eux, Mark Zuckerberg lui-même est cité, alors qu'il avait indiqué ne pas être au courant de cette affaire. Des échanges internes laissent pourtant entendre qu'une remontée d'information a eu lieu et que le dirigeant pourrait avoir été informé, mais tout cela reste trop flou pour constituer une preuve.

Meta n'a pas encore officiellement réagi aux dernières révélations.

L'entreprise a affirmé précédemment que « les plaignants ne démontrent pas un seul cas où un livre a été téléchargé par un tiers via Meta en torrent, encore moins que leurs propres livres ont été distribués par Meta ».

La diffusion de ces e-mails fragilise aujourd'hui sa défense et pourrait conduire à un procès en bonne et due forme, qui met en lumière les largesses prises par les géants de la tech pour entrainer leurs modèles d'IA.

iPhone SE : un fabricant de coques dévoile par erreur le design du futur bestseller d'Apple



APPLE prépare une refonte majeure de l'iPhone SE, selon de nouveaux rendus publiés récemment. L'appareil adopte enfin un design bord à bord, abandonnant le bouton d'accueil emblématique.

L'iPhone SE 4, longtemps considéré comme l'alternative abordable aux modèles phares d'Apple, pourrait bien vivre une transformation radicale. Un design moderne, un écran plus grand et la suppression du bouton d'accueil marquent les principaux changements. Ces rendus, issus directement d'un fabricant de coques très connu, révèlent une évolution qui pourrait séduire une large audience.

Un iPhone 14 avec une moustache

Le prochain iPhone SE semble s'inspirer directement de l'iPhone 14. Avec des bordures réduites et un écran de 6,1 pouces, ce modèle se distingue nettement de ses prédécesseurs. Le bouton physique, qui avait jusqu'ici perduré, disparaît au profit d'un déverrouillage par Face ID. Une telle évolution confère à l'appareil une allure premium, en phase avec les attentes des consommateurs en 2025.

Ce changement est loin d'être anodin pour un produit comme l'iPhone SE. Ce dernier s'adressait historiquement à une clientèle recherchant un appareil compact. Apple semble aujourd'hui miser sur une convergence entre les gammes, laissant présager une refonte globale de son offre milieu de gamme. Les interrogations persistent toutefois sur l'adoption du Face ID, un composant coûteux, dans un appareil censé rester accessible.

Une seule caméra, mais des améliorations techniques attendues

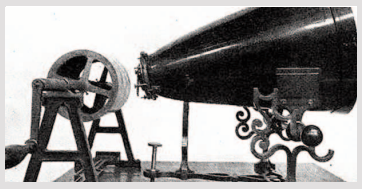
Alors que la plupart des smartphones actuels adoptent des configurations multi-capteurs, Apple semble miser sur une seule caméra principale pour l'iPhone SE 4. Toutefois, des optimisations logicielles et matérielles pourraient compenser cette limitation. La puce A18, attendue à bord de ce modèle, devrait également renforcer les performances en photo et vidéo.

Apple pourrait appliquer des algorithmes avancés similaires à ceux de ses autres modèles récents, améliorant le traitement de l'image, la reconnaissance des sujets et la capture en faible lumière. De plus, les rendus suggèrent que le capteur pourrait être plus imposant, potentiellement pour accueillir un module de meilleure qualité. Une approche minimaliste, mais pas nécessairement moins performante, qui repose sur l'efficacité logicielle.

Une sortie imminente ?

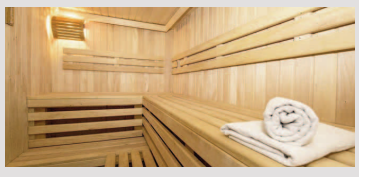
Ce renouvellement semble cohérent avec la dynamique actuelle du marché. De plus en plus de fabricants se concentrent sur des appareils au design uniforme à travers leurs gammes. Apple pourrait ainsi répondre aux critiques fréquentes selon lesquelles l'iPhone SE apparaissait obsolète face à la concurrence directe. La démocratisation des écrans bord à bord, même sur des modèles abordables, est devenue incontournable.

Le premier son enregistré de l'histoire fut la chanson « Au clair de la lune » !



La célèbre chanson française « Au clair de la lune » fut enregistrée le 9 avril 1860 par Édouard-Léon Scott de Martinville avec un phonautographe, le premier dispositif qui pouvait enregistrer des sons réels sous forme d'ondes sonores modulées par un stylet vibrant sur papier.
Cet enregistrement a été lu comme un son pour la première fois en 2008 grâce à la numérisation et l'utilisation de logiciels de conversion qui ont graphiquement codé le son dans un fichier audio numérique.

99% des Finlandais prennent un sauna au moins une fois par semaine !



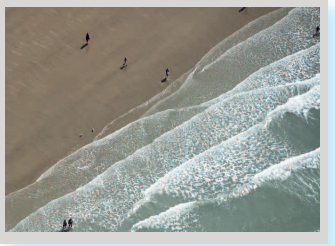
Le sauna, connu pour ces vertus sur le corps humaine, est pratiqué dans toute la Finlande depuis des milliers d'années. Aujourd'hui, la Finlande compte 5,5 millions d'habitants et 3,3 millions de saunas.
En Finlande, le mode de vie a tendance à tourner autour du sauna. On le trouve dans les maisons, les bureaux, les centres sportifs, les usines, les hôtels et même dans les mines. Selon les statistiques, 99% des Finlandais en prennent au moins un par semaine.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Etats-Unis : Des touristes découvrent des os vieux de 200 ans sur une plage de Caroline du sud



Des touristes ont trouvé un crâne et des ossements sur une plage des Etats-Unis, en Caroline du Sud. L'endroit pourrait être un ancien cimetière lié à un village englouti



Ce qui ressemblait à une simple balade touristique sur Edisto Island, en Caroline du Sud aux Etats-Unis, s'est transformé en une probable découverte historique. En explorant les dunes de Jeremy Cay, un groupe de touristes a mis au jour ce qu'ils pensaient être des fossiles, avant de réaliser qu'il s'agissait en réalité d'ossements humains, rapporte Newsweek. Selon un communiqué du bureau du shérif du comté de Colleton publié vendredi, la zone de découverte est « historiquement significative, autrefois occupée par la colonie du XIXeme siècle connue sous le nom de Edingsville Beach ». Les premiers éléments suggèrent que ces restes proviendraient d'un ancien site d'inhumation tombé dans l'oubli.

Révolution américaine ou guerre de Sécession

« C'est rare », a confié le médecin légiste du comté, Rich Harvey, au quotidien. Il évoque une possible datation remontant à la Révolution américaine ou à la guerre de Sécession. Le crâne et les ossements découverts, désormais entre les mains d'experts, seront transférés à l'Université médicale de Caroline du Sud (MUSC) pour analyse.
L'ancienne station balnéaire d'Edingsville Beach, aujourd'hui submergée en grande partie par l'érosion, était autrefois un lieu de villégiature prisé des planteurs fortunés du Sud. D'après le site de l'île d'Edisto, le village comptait une soixantaine de maisons, des églises, une école, un salon de billard, et de nombreux bâtiments annexes. Mais les ouragans dévastateurs de 1885 et 1893 ont précipité l'abandon définitif de cette communauté avant le début du XXe siècle.

Une enquête en cours en lien avec un médecin légiste

Ce n'est pas la première fois que des restes sont exhumés dans cette région au riche passé.
« On a un groupe d'os qu'on va essayer d'identifier et de dater précisément », a indiqué Rich Harvey. Il ajoute que la plupart des signalements qu'il reçoit concernent des animaux, ce qui rend cette affaire d'autant plus inhabituelle.

Google va-t-il devoir se séparer de son navigateur Internet Chrome ?

Le géant américain, reconnu coupable de monopole sur le marché de la recherche en ligne, plaide contre la cession forcée de son navigateur en ligne

LE GÉANT américain joue gros. Google a plaidé vendredi contre la cession de son navigateur Internet Chrome, recommandée par le gouvernement américain à un juge fédéral chargé de déterminer la peine appliquée au groupe, reconnu coupable de monopole sur le marché de la recherche en ligne.

Après trois semaines de débats achevés début mai, l'audience de vendredi a été consacrée aux plaidoiries, avant la décision du juge, attendue d'ici au mois d'août.

« Un Chrome scindé ne serait que l'ombre de ce qu'il est aujourd'hui »

Le ministère américain de la Justice réclame la cession du navigateur Chrome par Google ainsi que l'interdiction de passer des accords d'exclusivité avec des fabricants de smartphones pour installer son moteur de recherche par défaut. Il demande aussi que le géant technologique soit contraint de partager les données qu'il utilise pour produire les résultats de recherches sur son moteur.



Deux passagers à plumes retardent le décollage : « Je crois qu'il y a des pigeons dans l'avion »



DES PASSAGERS de Delta Airlines ont vécu une drôle de mésaventure samedi 24 mai 2025 à l'aéroport de Minneapolis-Saint Paul (États-Unis) : deux pigeons se sont introduits à bord d'un avion et ont provoqué panique et retard…Scène improbable samedi soir dernier à bord d'un vol de la compagnie Delta Airlines à destination du Wisconsin (États-Unis) : deux pigeons ont semé la pagaille à bord,forçant l'avion à retourner à la porte d'embarquement avant le décollage, rapporte le New York Post.

Panique à bord
Des images tournées par des passagers montrent l'un des oiseaux voler dans la cabine. De quoi provoquer une petite pagaille à bord. « Le pilote a pris la parole et dit : "Mesdames et messieurs, nous avons une situation avec un animal sauvage dans l'avion" » a raconté un passager. D'après lui, tout semblait normal à l'embarquement. Mais quelques minutes plus tard, il a entendu une passagère signaler à une hôtesse : « Je crois qu'il y a un pigeon dans l'avion. » Un premier, visiblement plus discret, s'était caché sous un siège. Il a été calmement récupéré par un bagagiste. Mais le second, repéré alors que l'appareil roulait vers la piste, a soudain pris son envol, déclenchant la zizanie dans l'appareil. « La femme à côté de moi était complètement paniquée. Elle m'a dit : "Je vais avoir besoin d'un verre de vin" » a poursuivi le voyageur.



Pour la première fois en 12000 ans, ce volcan vient d'entrer en éruption: plusieurs continents vont en connaître les conséquences

L'Éthiopie ne s'attendait pas à voir se réveiller un volcan endormi depuis 12 000 ans. Pendant une heure, dimanche 23 novembre, le volcan Hayli Gubbi a craché cendres et fumée dans le ciel. Un réveil bref, mais suffisant pour engendrer des perturbations bien au-delà de la région.

Depuis l'Holocène, soit il y a plus de 12 000 ans, le volcan Hayli Gubbi sommeillait dans le nord-est de l'Éthiopie.
Son réveil brutal a pris de court les scientifiques, dimanche 23 novembre. L'éruption, survenue dans la région d'Afar, plus précisément dans la célèbre vallée du Rift, a projeté d'immenses colonnes de fumée et de cendres jusqu'à 14 kilomètres d'altitude. Le phénomène a même été visible depuis l'espace, comme en témoignent les images de panaches immortalisées par la NASA au-dessus de la mer Rouge.
Aux abords du volcan, des villages entiers ont été recouverts de poussière, compliquant le quotidien des agriculteurs et éleveurs.
Sur place, les habitants ont été surpris par la réactivation du Hayli Gubbi, qu'ils ont toujours connu dormant.

L'un d'eux, Ahmed Abdela, raconte à CNN avoir entendu "une explosion soudaine". Si aucune victime n'a été signalée, les autorités locales s'inquiètent pour les communautés pastorales, dont les pâturages risquent d'être ensevelis. Pour cette région de la Corne de l'Afrique, déjà fragile, l'impact pourrait durer.

Des avions à l'arrêt après avoir été exposés aux panaches

Au-delà du pays, le regain d'activité du Hayli Gubbi devrait aussi avoir des retombées internationales, avertit CNN. Les satellites ont capté d'épais panaches s'élevant dans le ciel avant de dériver vers d'autres territoires.
Dans son dernier relevé, le Centre d'observation des cendres volcaniques de Toulouse (VAAC) confirme que ces nuages volcaniques ont traversé le Yémen, Oman, le Pakistan puis l'Inde. Islamabad a émis une alerte après l'entrée des cendres dans son espace aérien, lundi soir. En Inde, la compagnie aérienne nationale, Air India, a annulé plusieurs vols nationaux comme internationaux pour effectuer des "contrôles préventifs sur les avions qui ont survolé certaines zones géographiques après l'éruption volcanique de Hayli Gubbi", a-t-elle déclaré sur le réseau social X.

Les nuages arrivent dans l'Est

New Delhi, toujours engluée dans une vague de pollution atmosphérique sévère, ne devrait pas être touchée "de manière significative" car les cendres voyagent à haute altitude, a assuré de son côté le service météorologique indien (IMD).
Il a aussi précisé qu'elles devraient continuer à "se déplacer rapidement vers l'est", signe que les effets indirects de l'éruption se poursuivront encore quelque temps.
Situé à environ 800 kilomètres de la capitale Addis-Abeba, le Hayli Gubbi se situe à l'extrémité sud de la chaîne volcanique de l'Erta Ale.
Le volcan culmine à quelque 500 mètres dans une zone (la vallée du Rift) où deux plaques tectoniques se rencontrent, ce qui explique l'activité géologique intense du secteur.

Le marché de la géothermie est en train d'exploser (dans le bon sens du terme)

1 000 milliards de dollars devraient être investis d'ici 2035 dans le secteur, qui pourrait fournir des quantités d'énergie absolument phénoménales.
Cette fois-ci, c'est la bonne ? La géothermie a connu des périodes difficiles, marquées des incidents médiatisés provoquant mini-tremblements de terre et fissures géantes dans le sol. Mais cette période semble désormais bien lointaine. Fervo, une startup américaine soutenue par de gros investisseurs dont Google, est valorisée à 1,4 milliard de dollars et a signé en Californie le plus gros contrat jamais vu dans le secteur : 320 mégawatts, rapporte The Economist.
"Aujourd'hui, moins de 1 % de l'énergie mondiale (et américaine) provient de la géothermie, rappelle l'hebdomadaire britannique. Cependant, des chercheurs de l'université de Princeton prévoient que les innovations techniques permettront, grâce



à une production géothermique largement accessible, de quasiment tripler la production actuelle des centrales nucléaires du pays (qui fournissent actuellement environ 20 % de l'électricité américaine) d'ici 2050."

L'énergie parfaite ?

1 000 milliards de dollars devraient y être investis d'ici à 2035. La géothermie intéresse notamment le secteur de la tech et de l'intelligence artificielle. Les profondeurs de la Terre étant toujours chaudes, elle peut en effet fournir de l'électricité ou de la chaleur décarbonées 24 heures sur 24, à la différence des énergies intermittentes comme le solaire et l'éolien. Elle permet aussi de stocker de l'énergie sous la terre.
Trois nouvelles technologies révolutionnent la géothermie. Les systèmes géothermiques améliorés (EGS) fracturent la roche pour en extraire de l'énergie, sur le modèle de l'industrie pétrolière. Les systèmes en circuit fermé (CLS) ne recourent pas à la fracturation, mais font circuler un fluide caloporteur dans des tuyaux à faible profondeur.
"Mais l'avenir pourrait bien appartenir aux équipements « superchauds », conçus pour pénétrer beaucoup plus profondément sous terre, indique The Economist. Entre 8 et 20 km de profondeur, ils atteignent des températures proches de 400 degrés. La pression rend l'eau supercritique (ni liquide ni gazeuse), ce qui lui permet de transporter une quantité d'énergie bien plus importante vers la surface."

Un potentiel vertigineux

Les systèmes géothermiques améliorés (EGS) permettent d'extraire de l'énergie même si le sol est dépourvu de fractures naturelles, tout en forant plus vite. La startup Fervo diminue son temps de forage de 70 % par an, ce qui améliore la rentabilité. La géothermie pourrait ainsi concurrencer les autres sources d'énergie dès 2027.
Les systèmes en circuit fermé (CLS) ont quant à eux l'avantage de fonctionner dans des régions arides sans fracturer la roche. Néanmoins, il sont plus complexes et plus coûteux, en raison des nombreux forages et canalisations requis. C'est ainsi que le Canadien Eavor a pu lancer un projet en Allemagne, où la fracturation artificielle est interdite, qui vise 8 mégawatts d'électricité et 64 mégawatts de chaleur.
"L'énergie géothermique [«superchaude»] pourrait libérer des térawatts d'énergie propre et fiable à l'échelle mondiale, selon l'ONG américaine Clean Air Task Force (CATF). 13 % du territoire nord-américain recèle un potentiel géothermique surchauffé à plus de 12,5 km de profondeur, et l'exploitation d'à peine 1 % de ce potentiel pourrait fournir une capacité énergétique stupéfiante de 7,5 térawatts."
Cela représente toutefois un défi technique conséquent, comme le montre les difficultés rencontrées par un projet pilote en Islande.

Appartement A vendre

Vente Appartement F3 · Ruisseau-Alger, en face Tramway et le métro.
(Les Fusillés), à coté de les moyens de transports.
Téléphone : 0772.39.99.06 - 0542.57.58.11



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Bronchite asthmatiforme : cause, durée, traitement

Également connue sous le terme de "bronchite asthmatique ou asthmatiforme", la bronchite infectieuse est souvent confondue avec une crise d'asthme. Se manifestant en général à l'automne ou en hiver, il s'agit pourtant d'une maladie qui nécessite parfois un traitement spécifique, afin d'éviter d'éventuelles complications.



Définition : c'est quoi une bronchite asthmatiforme ?

"Le terme de bronchite asthmatiforme ne veut rien dire en soi, explique d'emblée le Dr Khuder Alagha, pneumologue. Soit le patient a une bronchite infectieuse, d'origine virale ou bactérienne, avec une respiration sifflante et une gêne respiratoire très marquée, soit il a de l'asthme". Le diagnostic d'asthme chez l'adulte se base sur l'histoire de la maladie et l'exploration fonctionnelle respiratoire (EFR) réalisée chez le pneumologue. "Chez l'enfant, l'EFR est difficile à réaliser donc le diagnostic est plutôt clinique avec 3 bronchites sifflantes consécutives. Donc il ne faut pas méconnaitre un diagnostic d'asthme en cas de bronchite sifflante".

Quels sont les symptômes d'une bronchite asthmatiforme ?

Les symptômes habituels de l'asthme sont une toux avec sifflement, surtout la nuit (vers 4h du matin), un essoufflement à l'effort et la présence d'hypersécrétions. "La bronchite infectieuse réunit ces trois symptômes, avec en plus de la fièvre, signe d'une infection virale ou bactérienne, poursuit le médecin. Si à l'auscultation, le médecin entend des petits crépitements dans les poumons ou les bronches, une radio ou un scanner pourra être demandé pour confirmer ou non une pneumonie".

Asthme : les symptômes et les traitements à connaître

L'asthme est une maladie inflammatoire des bronches qui touche plus de 4 millions de Français. C'est la première maladie chronique de l'enfant. Définition, causes, prévention des crises, traitements... Le point avec le Pr Bertrand Dautzenberg, pneumologue.

Quelle est la cause d'une bronchite asthmatiforme ?

Les bronchites infectieuses sont liées à des microbes (virus ou bactérie). "Dans de rares cas, chez des personnes immunodéprimées, des champignons peuvent être impliqués, précise le spécialiste. Elles peuvent être causées par des maladies du système immunitaire également". L'asthme n'a pas de cause unique : des facteurs génétiques et des facteurs environnementaux interviennent dans la genèse de cette maladie. "Les crises d'asthme peuvent être liées à des allergènes, des infections respiratoires, des irritants respiratoires (fumée de tabac, pollution de l'air, irritants présents dans le lieu de travail) et parfois, c'est la nature de la maladie asthmatique qu'on l'appelle asthme sévère qui nécessite une prise en charge bien spécialisée".

Est-ce contagieux ?

"Les bronchites infectieuses liées à des virus (grippe, Covid…) sont contagieuses".

Combien de temps dure une bronchite asthmatiforme ?

Selon le microbe en cause, la bronchite infectieuse peut durer de 5 à 15 jours en général. "L'asthme en revanche est une maladie chronique qui dure à vie. Les traitements permettent de diminuer les récidives de crises et contrôler l'asthme jusqu'à une rémission mais pas de guérison", précise le médecin.

Bronchite : aiguë, chronique, durée, symptômes, la soigner

Une bronchite est une inflammation des bronches. Elle est souvent due à un virus. Quelle est la durée des symptômes ? Est-ce contagieux ? Quel est le traitement pour la soigner ? Quels médicaments prendre ? Antibiotiques ou pas ? Tout savoir sur la bronchite aiguë et chronique.

Qui consulter en cas de bronchite asthmatiforme ?

"En premier lieu, que ce soit pour une bronchite infectieuse ou pour de l'asthme il faut consulter son médecin généraliste, confirme notre interlocuteur. En cas de bronchites sifflantes à répétition (plus de 2), il faudra alors voir un pneumologue".

Quel est le traitement d'une bronchite asthmatiforme ?

Le traitement dépend encore une fois de la cause.

"En cas de bronchite virale, chez un adulte en bonne santé, aucun traitement n'est nécessaire, observe le pneumologue. La bronchite guérit en temps normal en 10 jours. Pour une bronchite bactérienne, le médecin prescrit généralement des antibiotiques, classiquement à base d'amoxicilline". On peut également faire baisser la fièvre avec du paracétamol.

Concernant l'asthme, il est tout d'abord important d'avoir un bon diagnostic chez un spécialiste avec un interrogatoire précis du patient (fréquence des crises, circonstances de survenue, antécédents familiaux…) et un examen d'exploration fonctionnelle respiratoire. Le traitement, lui, repose sur les recommandations de GINA (Global Initiative for Asthma) qui vise à contrôler la maladie. "A savoir un traitement par voie inhalée, comportant un traitement par bronchodilatateur et corticostéroïde de faible dose est utilisé pour soulager les symptômes et, si nécessaire, un traitement de fond quotidien qui permet d'éviter les crises et de maintenir une fonction respiratoire la plus optimale possible.

En cas d'asthme mal contrôlé malgré une prise en charge optimale et une bonne observance, le patient peut bénéficier de biothérapies à base d'anticorps monoclonaux ciblant des molécules impliquées dans la réponse inflammatoire".

La recherche clinique a toujours beaucoup de place dans la prise en charge de l'asthme sévère rebelle. "On ne conseille pas de traitements à base d'huiles essentielles, car les poumons ne savent pas éliminer les lipides. En revanche, il est nécessaire de garder une activité physique régulière et un arrêt du tabac chez les fumeurs".

Quelles sont les complications possibles d'une bronchite asthmatiforme ?

"Pour une bronchite infectieuse, le risque de complication est la pneumonie et la détresse respiratoire, qui nécessitera une antibiothérapie avec ou sans corticothérapie et pour les personnes les plus fragiles une hospitalisation".

Du coté de l'asthme, en l'absence de traitement, le patient peut évoluer vers un asthme aigu grave. "Il se caractérise notamment par une obstruction très sévère des bronches. L'air ne passe plus. Cela entraîne un effort intense, pour respirer". Malheureusement on déplore toujours 1000 décès par an en France par un asthme aigue grave, d'où l'importance d'une prise en charge spécialisée.

Pourquoi le froid donne-t-il mal à la tête ?



VOUS MANGEZ une glace ou buvez un soda froid et vous ressentez une douleur soudaine au crâne ? Connue sous le nom de "la céphalée de la crème glacée", cette douleur est certes courte mais très aigüe.

C'est quoi le "gel du cerveau" ?

Le "gel du cerveau" ou "la céphalée de la crème glacée" intervient lorsque la tête est exposée au froid. C'est le cas par exemple durant une séance de cryothérapie ou lorsque l'on ingère une boisson froide ou une glace trop rapidement. Le contact du froid sur le palais fait ressentir à la personne une douleur voire des lancements au niveau du crâne ou encore des tempes.

Quelles causes médicales Possibles ?

Le Dr Daniel Caroff explique ce mal de tête par le refroidissement suivi du réchauffement très rapide des vaisseaux appelés les capillaires sanguins. Ceux-ci sont placés au niveau des sinus. "Le froid entraîne alors une vasoconstriction (la diminution du diamètre des vaisseaux sanguins) puis, quelques secondes plus tard, une vasodilatation (l'augmentation du calibre des vaisseaux)",cependant que certaines personnes ont une sensibilité plus développée au froid due à la surexpression de la protéine TRPM-8, synthétisée à partir du gène TRPM-8. Celle-ci est située au niveau des neurones sensoriels qui font office de récepteur, et est directement impliquée dans les sensations de froid.

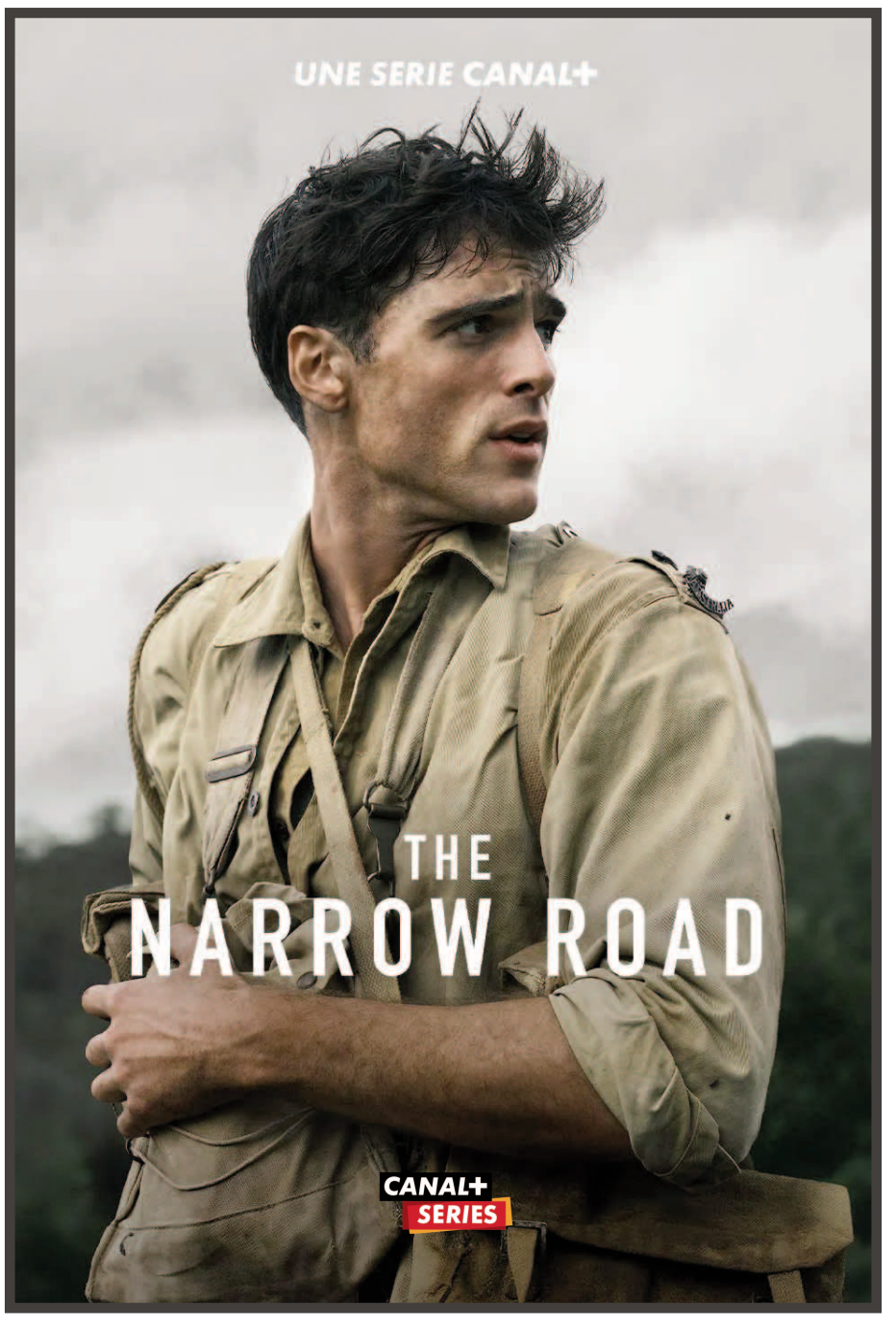












JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série humoristique - France 2025 — TF1
Le Daron

21h00 Magazine d'information France - 2025 — France 2
Envoyé spécial

21h00 Jeu - 2025 — M6
Le meilleur pâtissier

21h00 Football : Ligue Conférence — CANAL+
Strasbourg / Crystal Palace

20h50 Divertissement — W9
France
Y'a que la vérité qui compte

20h55 Film d'aventures — CINE + FRISSON
Chine - 2015
Dragon Blade

21h05 Film d'action — 6ter
Grande-Bretagne - Etats-Unis 2018
Tomb Raider

21h00 Film d'action - Etats-Unis 2024 — CINE + PREMIER
Week-end à Taipei

21h50 Rugby : Pro D2 — CANAL+ SPORT
Brive / Colomiers

21h00 Film d'action - Finlande 2024 — CINE CINEMA
Delivery Run

20h50 Comédie — CANAL+ family
Mexique - Italie 1973
Le magnifique

21h25 Téléréalité — TMC
France - 2025
L'agence : l'immobilier de luxe en famille

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique (Etats-Unis - Italie - 2024)
Saison 4 - Épisode 1/2

L'Amie prodigieuse

Dans le tumulte émotionnel qui règne dans le quartier, Elena (Alba Rohrwacher) prend conscience de la détresse d'Imma, sa jeune amie, qui éprouve un besoin urgent de retrouver son père. Poussée par un désir de réconciliation, elle écrit à Nino, l'ex-compagnon d'Imma, qui accepte de revoir sa fille chaque semaine.

23h04

Série de guerre (Australie - Etats-Unis - 2025)
Saison 1 - Épisode 1/2

The Narrow Road

Alors qu'il s'apprête à prononcer un discours pour le lancement de son dernier livre, Dorrigo Evans (Jacob Elordi), un célèbre chirurgien et héros de guerre, se retrouve submergé par les souvenirs d'une période sombre de sa vie. Prisonnier de guerre pendant la Seconde Guerre mondiale, il évoque les épreuves qu'il a endurées aux côtés de ses camarades, alors qu'ils sont soumis aux horreurs de la captivité dans un camp japonais. À travers ces flashbacks, Dorrigo se remémore sa rencontre poignante avec Amy Mulvaney (Odessa Young), une femme qui a marqué son existence et pour qui il a ressenti un amour intense et fugace, à la fois sublime et tragique.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:40	12:17	14:55	17:13	18:42	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:44	12:21	15:00	17:19	18:48

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:58	12:35	15:16	17:34	19:02

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:45	12:26	15:16	17:35	18:58

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:05	12:42	15:22	17:41	19:09

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:10	12:47	15:27	17:46	19:14

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:13	12:50	15:31	17:50	19:17

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8352 — JEUDI 27 NOVEMBRE 2025

www. jeune-independant. net direction@jeune-independant. net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	14°	6°
Oran	15°	9°
Constantine	7°	3°
Ouargla	17°	6°

PROGRESSION INQUIÉTANTE DE L'ASTHME EN ALGÉRIE

L'INDISPENSABLE ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

L'asthme ne cesse de progresser en Algérie, au point de devenir un véritable enjeu de santé publique. Les données les plus récentes tirées des études internationales et nationales confirment une hausse alarmante, particulièrement chez les jeunes. D'après l'étude ISAAC (International Study of Asthma and Allergies in Childhood), 8,7 % des adolescents de 13 à 14 ans sont aujourd'hui touchés, soit 9 enfants sur 100. Chez les adultes, l'étude AirMAG estime la prévalence à 3,5 %, un taux en constante augmentation dans les zones urbaines.

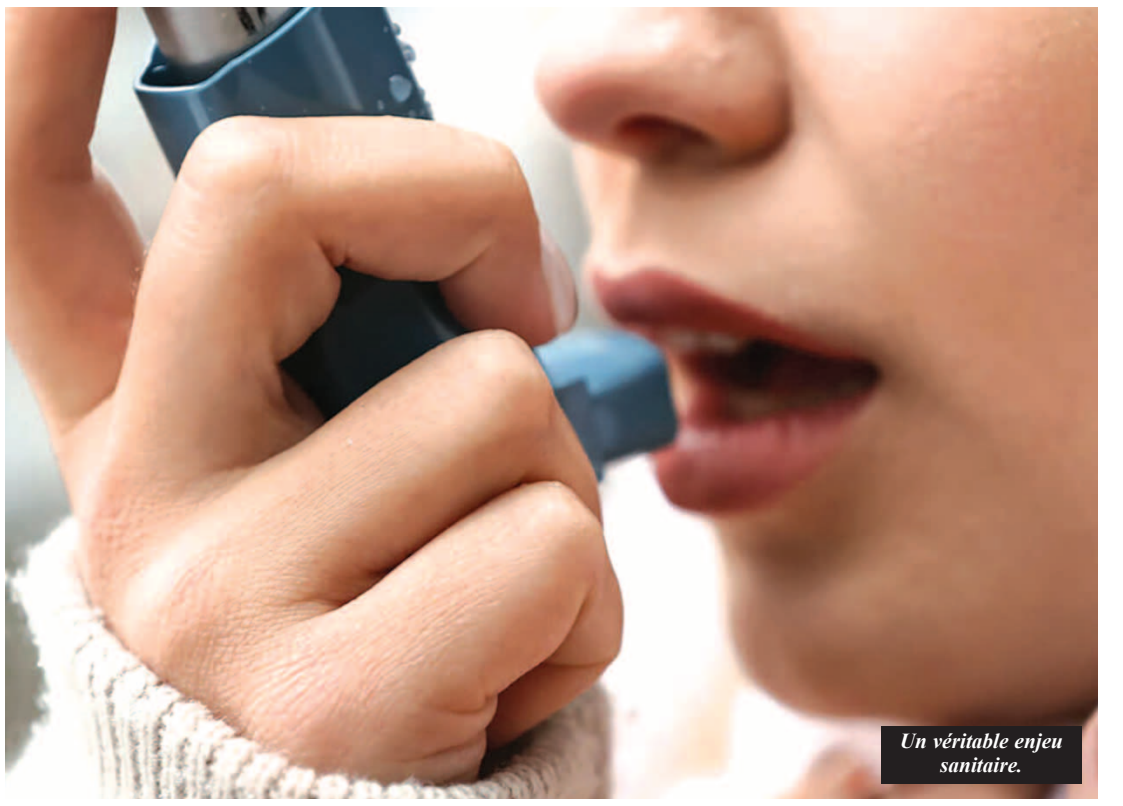
Face à cette évolution, les spécialistes, réunis, hier, lors d'une journée d'information organisée par les laboratoires Sanofi, ont dressé un état des lieux préoccupant. Ils appellent à une stratégie nationale coordonnée, centrée non seulement sur les traitements, mais surtout sur l'éducation thérapeutique du patient (ETP), désormais considérée comme l'un des piliers du contrôle de la maladie.

La Pr Rachida Khellafi, chef du service de pneumologie du CHU de Beni Messous, a présenté les données les plus récentes sur la maladie, les traitements et les nouvelles approches éducatives.

Selon la spécialiste, l'asthme s'impose aujourd'hui comme l'une des maladies chroniques non transmissibles les plus répandues dans le monde. On estime que 260 millions de personnes en sont atteintes, un chiffre qui pourrait grimper à 460 millions d'ici 2025 si la tendance actuelle se poursuit. L'Algérie n'échappe pas à cette dynamique mondiale, comme en témoignent les données nationales accumulées depuis les années 1980. A Alger, les premières études réalisées en 1986 faisaient état d'une prévalence variant entre 1,16 % et 3,5 % chez les lycéens. La même année, à Constantine, elle atteignait 2,73 %, tandis qu'à Béjaïa, chez les enfants de 6 à 10 ans, elle était évaluée à 3,19 %. Plus tard, en 2000, une enquête menée à Annaba révélait un taux de 1,55 % chez les adultes. Ces chiffres, modestes en apparence, traduisent toutefois une progression régulière et préoccupante.

Aujourd'hui, les pneumologues estiment que 3 à 4 % des adultes algériens vivent avec un asthme avéré, tandis que près de 9 % des enfants présentent des symptômes évocateurs de la maladie. Cette évolution continue confirme l'ampleur d'un problème de santé publique qui nécessite une prise en charge rigoureuse et une stratégie nationale adaptée.

Selon la Pr. Khellafi, l'asthme est avant tout une maladie multifactorielle dont l'évolution dépend de nombreux éléments environnementaux et individuels. Elle explique que la progression de la maladie est fortement influencée par la pollution urbaine, l'exposition croissante aux allergènes, le tabagisme, ainsi que par les infections respiratoires répétées.



Un véritable enjeu sanitaire.

A ces facteurs, s'ajoute une composante génétique non négligeable, qui prédispose certains individus à développer la maladie dès le plus jeune âge. La spécialiste souligne d'ailleurs que certaines manifestations précoces, comme l'eczéma chez l'enfant, peuvent constituer un premier signe d'alerte.

La Pr Khellafi rappelle également que les recommandations internationales, notamment celles du GINA 2023, insistent sur la nécessité d'assurer un contrôle strict des symptômes et de prévenir les exacerbations. Pour y parvenir, elle met en avant l'importance d'une observance thérapeutique rigoureuse, d'un suivi médical régulier et surtout de l'implication active du patient dans sa prise en charge. Selon elle, sans cette dynamique tripartite, traitement, suivi et participation du patient, il reste difficile d'obtenir un contrôle optimal de l'asthme.

LES SYMPTÔMES DISPARAISSENT... MAIS PAS LA MALADIE

La Pr Khellafi rappelle que chez certains adolescents les symptômes de l'asthme peuvent s'atténuer avec le temps, donnant parfois l'illusion d'une guérison. Pourtant, l'inflammation bronchique persiste et peut se réactiver à tout moment sous l'effet de facteurs variés tels que les infections virales, la pollution, la grossesse, le stress ou l'effort physique. Selon elle, «l'asthme ne se guérit pas, il se contrôle». Avec un traitement adapté, une observance rigoureuse et une éducation thérapeutique solide, aucun patient n'est condamné à vivre avec des limitations : la maladie peut être parfaitement maîtrisée, permettant aux enfants comme aux adultes de mener une vie normale, active et sans restriction. De son côté, la Pr Faïza Ousseddik, responsable d'unité au service pneumologie du CHU Beni Messouss, a insisté sur l'importance d'une éducation thérapeutique du patient (ETP), qui constitue, aujourd'hui, un levier indispensable dans la prise en charge de l'asthme.

EDUCATION THÉRAPEUTIQUE ET SELF-MANAGEMENT

Selon elle, l'éducation thérapeutique, associée au self-management, occupe désormais une place centrale dans la gestion de l'ensemble des maladies chroniques, qu'elles soient respiratoires, cardiovasculaires, métaboliques ou neurologiques. Ces approches, affirme-t-elle, permettent non seulement d'améliorer le contrôle de la maladie, mais aussi de réduire les complications, d'optimiser la qualité de vie et de renforcer l'autonomie des patients. La Pr Oueddik précise qu'un programme éducatif efficace doit être structuré et adapté aux besoins de chaque patient. Il repose d'abord sur des séances d'éducation, individuelles ou collectives, conçues pour être interactives et alignées sur l'âge, la culture et le niveau de compréhension des personnes concernées. Cet accompagnement s'intègre dans une prise en charge multimodale qui combine des informations claires, des démonstrations pratiques, notamment sur l'utilisation correcte des inhalateurs et des mises en situation permettant au patient d'acquérir des réflexes applicables dans la vie quotidienne.

La spécialiste a insisté également sur la nécessité de développer progressivement plusieurs compétences essentielles. Le patient doit d'abord comprendre sa maladie, ses symptômes, les facteurs qui déclenchent les crises et les traitements disponibles. Il doit ensuite acquérir un véritable savoir-faire, notamment en matière d'autosurveillance et de maîtrise des dispositifs d'inhalation. Enfin, un savoir-être est indispensable. Le patient doit savoir gérer le stress, s'adapter à la maladie et maintenir une qualité de vie satisfaisante. Pour la spécialiste, un asthmatique bien formé est un asthmatique mieux contrôlé.

Lynda Louifi

GRÈVE SURPRISE À LA SNTF

Colère des usagers

LE TRAFIC ferroviaire desservant la banlieue d'Alger a été fortement perturbé hier, paralysé par une grève surprise des conducteurs de trains.

Sans le moindre préavis, ce mouvement inopiné est venu, une nouvelle fois, bouleverser le quotidien déjà éprouvant des usagers.

Pour les usagers, la journée d'hier a très mal commencé. Dès l'aube, les trains desservant la capitale et sa périphérie étaient totalement immobilisés, provoquant une vague de mécontentement parmi les travailleurs, les étudiants et même les personnes se déplaçant pour des consultations médicales.

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) n'a fourni aucune explication concernant ce débrayage «sans préavis» observé par les conducteurs de trains. Un silence qui n'a fait qu'accentuer la colère des passagers, habitués à un manque récurrent d'information.

Il convient de souligner que la crise intervient dans un contexte déjà tendu.

Depuis plusieurs mois, les perturbations, les retards et les arrêts prolongés se multiplient, rendant le transport ferroviaire de moins en moins fiable pour les habitants de la région algéroise.

Sur les quais, les témoignages reflètent la lassitude générale. Nadia, une jeune employée, raconte avoir pris son train à Réghaïa vers 8h15, sans imaginer un tel scénario. «Rien ne présageait une grève. Le train s'est arrêté à Dar El-Beida, puis on nous a annoncé un retard indéterminé. A ce moment-là, j'ai compris qu'on vivait encore une grève surprise», confie-t-elle. Après quelques minutes d'attente, elle a dû renoncer à poursuivre son trajet en train. «J'ai pris deux bus pour arriver au travail. C'était un désagrément total», a-t-elle indiqué.

La jeune femme affirme que plusieurs usagers se sont plaints auprès des agents présents dans la gare, également dépassés par la situation et ne sachant quoi dire.

Abondant dans le même sens, Sihem a précisé qu'une dame était furieuse et ne cessait de crier son désarroi, alors que «certaines personnes sont restées dans le train dans l'espoir de le voir démarrer», a-t-elle fait savoir.

En plus de ces grèves inopinées, les perturbations et les retards des trains desservant la banlieue d'Alger persistent et deviennent le cauchemar des habitués de ce moyen de transport. Le pire dans cette situation, c'est que les voyageurs ne sont pas avisés à l'avance pour prendre leurs dispositions.

Sollicités par le Jeune Indépendant, les travailleurs grévistes à la station de trains des Ateliers, à Alger, ont refusé d'expliquer les raisons de ce débrayage.

Lynda Louifi